



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2702
15 mai 2020
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

Crise sanitaire, crise économique...

La faillite d'une classe dirigeante



Temps de travail

Le patronat prépare ses attaques

Page 3

Transports

Métro, boulot, hosto ?

Page 11

Hôpitaux

Non au retour à l'anormal !

Page 12

La société en crise

- Temps de travail: les plans du grand patronat 3
- Après l'arrêt de Renault – Sandouville: au-delà de la CGT, tous les travailleurs visés 3
- Chômage partiel: qui paiera la facture? 3
- Total: petit geste, gros profits 3
- Loi d'urgence sanitaire: l'irresponsabilité instituée 4
- Le gouvernement veut faciliter la précarité 4
- Seine-Saint-Denis: non aux violences policières 4
- Déconfinement: discours gouvernementaux et absence de moyens 5
- Après le 11 mai: toujours pas assez de tests et de masques! 5
- Ehpad: une prime et ce qu'elle cache bien mal 5
- Réouverture des écoles: la quadrature du cercle 6
- Un amalgame pour faire le silence dans les rangs 6
- Écoles du Rhône: tout était (presque) parfait 6
- Loyers: des mesures de classe 7
- Orly: une « rentrée » très particulière 7
- Nos lecteurs écrivent: en Isère, des masques à tout prix 7
- L'appel de Hulot: cent façons de noyer le poison capitaliste 10
- Mortalité: indexée sur le prix du mètre-carré 10
- Grenoble: la situation des travailleurs étrangers 10

Dans le monde

- Crise économique: une maladie génétique et incurable 8
- Israël: à une ou deux têtes, la réaction au pouvoir 8
- Argentine: des tortionnaires libérés 9
- Liban: la colère de retour dans les rues 9
- ONU: des exhortations hypocrites 9
- Europe: le patronat veut la relance des profits 16
- Denrées agricoles: le nombre d'affamés s'accroît 16
- États-Unis: des meurtriers racistes couverts par les autorités 16

Dans les entreprises

- Déconfinement: métro, boulot, hosto? 11
- Abattoirs: le virus prospère 11
- Bigard – Quimperlé 11
- Hôpitaux de Paris 12
- Clinique Bordeaux Nord-Aquitaine 12
- RATP – bus 13
- RATP – ligne 13 13
- TNT – Tremblay-en-France 13
- PSA: redécouverte du travail à domicile 14
- PSA – Mulhouse 14
- Renault – Cléon 14
- Renault – Le Mans 15

Se méfier du gouvernement et du grand patronat comme du Covid-19!

Le déconfinement, étape hautement délicate, est lancé, et le bricolage continue! Contrairement au confinement qui s'est imposé dans l'urgence, le gouvernement a eu deux mois pour préparer ce déconfinement. À quoi ont-ils servi? Pourquoi les autorités sanitaires n'ont-elles pas commencé à tester massivement la population? Quels sont les dispositifs et les lieux proposés pour isoler les porteurs du virus? On ne le sait toujours pas.

À Paris, pour les transports publics, au lieu de mettre plus de trains et d'assurer une fréquence plus soutenue sur les lignes bondées, les autorités se sont contentées d'une mise en scène en collant des stickers. Cela a très bien fonctionné... dans les rames vides! Ailleurs, c'était évidemment mission impossible. Seuls restent effectifs le port du masque obligatoire et l'attestation professionnelle aux heures de pointe. Et là, on ne plaisante plus!

Le gouvernement ne distribue pas de masques gratuits. Mais il va mobiliser 20 000 policiers pour punir d'une amende de 135 euros tous ceux qui n'en auront pas dans les transports. Contraindre, réprimer les classes populaires et étaler son mépris social: c'est bien tout ce que l'État sait faire!

Pour les écoles, tout se fait dans l'improvisation. Après avoir élaboré un protocole quasi militaire, le gouvernement se défait sur les maires et les enseignants pour le mettre en œuvre. À eux de se débrouiller avec les moyens du bord et en réduisant le nombre d'enfants accueillis. Et de fait, seul un enfant sur six ou dix reprendra le chemin de l'école, mais les apparences de la « continuité pédagogique » seront sauvées!

L'essentiel pour le gouvernement était de tenir le calendrier du déconfinement et de faire en sorte que tous les salariés reprennent le travail en dépit des risques qui continuent d'exister. Et le but est atteint.

Mais encore une fois, pour se protéger, les travailleurs n'ont aucune confiance à avoir dans le gouvernement et ils ont aussi à surveiller les conditions sanitaires mises en place dans les entreprises.

Un foyer de contamination a été repéré en Dordogne après des obsèques auxquelles participaient une trentaine de personnes; un autre dans la Vienne, à la suite d'une réunion de préparation pour la réouverture d'un collège; un troisième est apparu dans un abattoir de volailles en Vendée.

Il est difficile de croire que les grandes surfaces, les entrepôts ou les usines qui rassemblent et brassent des centaines de personnes n'aient pas connu de telles contaminations. Les cas suspects y sont-ils systématiquement détectés? Y a-t-il, comme il se doit, enquête et dépistage des cas contacts?

Nul doute que le grand patronat ne souhaite pas de publicité sur les cas repérés entre ses murs. Le gouvernement qui pousse à la reprise du travail n'y a pas non plus intérêt. Quant aux grands médias, ils se sont mis au diapason.

Ensemble, ils se sont déchaînés contre les salariés ou les syndicats qui ont exercé leur contrôle sur les conditions de travail et demandé des comptes au patronat, comme cela a été le cas à Amazon et à Renault Sandouville. Les porte-voix patronaux les ont accusés de ralentir la reprise économique, voire d'être responsables des futures faillites. Ce sont des intimidations honteuses. On vient travailler pour gagner sa vie, pas pour la perdre!

Aujourd'hui, le grand patronat veut que nous acceptions sans discuter les conditions qu'il impose, quand bien même elles nous font courir un risque mortel. Demain, il nous demandera de travailler plus ou de sacrifier nos congés payés, une partie de notre salaire, voire notre emploi, au nom des nécessités économiques.

Mais ce qu'il présente comme des nécessités économiques n'a rien à voir avec l'avenir et le bien-être de tous. Il ne s'agit pas de l'intérêt général, mais des dividendes et des fortunes d'une minorité capitaliste. Des fortunes acquises sur le dos des travailleurs, contre leurs emplois, leurs salaires et leurs conditions de travail.

Dans cette société d'exploitation, la marche des affaires conduira toujours à faire passer les profits de la bourgeoisie avant la vie des travailleurs et l'avenir de la société. La domination de cette classe aussi irresponsable que parasitaire nous a conduits au désastre sanitaire. Demain, elle nous conduira aux licenciements massifs et à l'aggravation de l'exploitation. Alors, nous devons nous défendre.

Tant que la bourgeoisie dominera, elle nous mènera de malheurs en malheurs. Lui arracher le pouvoir et faire en sorte que les travailleurs dirigent la société dans l'intérêt du plus grand nombre est une nécessité.

À nos lecteurs et correspondants

En raison du jour férié de l'Ascension, la parution de notre journal sera avancée de 24 heures pour le numéro de *Lutte ouvrière* daté du vendredi 22 mai. Merci à nos correspondants d'en tenir compte pour l'envoi de leurs articles.



Un quai du RER B à Gare du Nord le 11 mai.

Temps de travail : les plans du grand patronat

L'institut Montaigne, qui se prétend laboratoire d'idées, a publié une note le 6 mai. Pour « rebondir face au Covid-19 », il veut « assouplir quelques verrous juridiques » pour permettre au patronat et à l'État d'augmenter le temps de travail des salariés. Tous les salariés, du privé comme du public, sont dans le viseur.

Dans le privé, l'institut propose de « déroger au temps de repos quotidien de 11 heures minimum par jour », et d'autoriser les patrons « à titre temporaire (par exemple jusqu'en 2022), à imposer le rachat de jours de RTT pour les salariés au forfait », ainsi qu'à « accroître le temps de travail sans pour autant que la rémunération supplémentaire correspondante ne soit versée immédiatement ». Par exemple, le paiement des heures

supplémentaires serait intégré « dans la formule de calcul de la réserve minimale de participation versée l'année suivante », voire ultérieurement.

Dans la fonction publique, l'institut propose de « diminuer le nombre de RTT, à titre provisoire », d'« accroître les catégories éligibles au forfait jour », d'augmenter la durée de travail pour « les fonctionnaires de secteurs d'activité nécessaires à la vie économique ou en tension ». Cela pourrait

par exemple concerner les soignants, mais les enseignants ne seraient pas épargnés, avec la suppression en 2020 de la première semaine des vacances de Toussaint, et celle du jour férié du jeudi de l'Ascension « en maintenant les écoles ouvertes ».

Cette campagne prépare donc les attaques pour augmenter le temps de travail, en même temps que les grandes entreprises s'appêtent à licencier massivement. Ainsi les capitalistes pourraient gagner sur les deux tableaux, malgré l'absurdité et le désastre social que de telles mesures produiraient pour l'ensemble de la population. Les suggestions de ce « laboratoire d'idées » visent clairement à préparer l'opinion à de nouveaux sacrifices. Elles



ont tout de même le mérite de révéler au grand jour à quelles attaques patronales

les travailleurs doivent se préparer.

Julie Lemée

Après l'arrêt de Renault – Sandouville : au-delà de la CGT, tous les travailleurs visés

Le tribunal du Havre a jugé le 7 mai que l'activité de l'usine Renault de Sandouville devait être suspendue car la reprise de la production « ne permet pas d'assurer [...] la sécurité des travailleurs face aux risques liés au Covid-19 ». Cette décision de justice faisait suite à un référé déposé par la CGT du site et elle a fourni l'occasion de déclencher une campagne contre la CGT en général.

Lundi 11 mai, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a dénoncé sur BFM « des responsables syndicaux [...] qui jouent avec le feu, en n'incitant pas suffisamment les salariés au dialogue social [...] ». Le 9 mai, le secrétaire national de la CFDT Laurent Berger n'avait pas été moins virulent, dans un registre digne de ministres dévoués aux intérêts des capitalistes: « La posture de la CGT est irresponsable et infondée », avait-il dit, ajoutant que « ce qui s'est passé à Sandouville, c'était un dialogue social assez exemplaire sur la reprise d'activité

en toute sécurité pour les travailleurs. » L'éditorialiste du Figaro, dans l'édition du 8 mai, a exprimé sans fard sa rage: « La Confédération générale du travail porte bien mal son nom. Pétrie de lutte des classes, elle le détecte tant qu'elle œuvre méthodiquement à sa destruction. Au mépris des salariés, qui paieront l'addition. » Que cet éditorialiste, que n'ont sans doute jamais choqué les dizaines de milliers de licenciements dans l'automobile et qui a trouvé en Carlos Ghosn un excellent manager, fasse semblant de pleurer sur les travailleurs

qui paieraient l'addition, c'est simplement grossier.

Le tir de barrage déclenché contre la CGT est destiné à atteindre les travailleurs de tous les secteurs qui, adhérents de celle-ci ou non, ne sont pas prêts à accepter n'importe quelle condition de travail dans le cadre de la reprise générale de l'activité, qu'il y ait eu ou non un prétendu dialogue social dans l'entreprise pour décider des conditions sanitaires de retour à l'atelier ou au bureau.

Derrière les envolées contre la CGT pointe la hargne qu'aura le patronat contre les travailleurs combattifs et revendicatifs. Les présenter comme des empêcheurs de remettre la France sur les rails, comme des tire-au-flanc, des saboteurs, fait partie de l'arsenal, tout comme les appels à l'union nationale qui vise à aider le patronat à faire suer du profit aux salariés, jusqu'à sacrifier les protections sanitaires élémentaires.

Dans la situation ouverte par l'épidémie et dans le cadre de la relance de la pompe à profits, les travailleurs n'ont pas seulement à se protéger de la maladie Covid-19. Ils doivent aussi, et en fait c'est indissociable, se protéger de la férocité et de l'avidité du patronat ou des actionnaires que la crise actuelle va découpler.

Dans cette lutte, se

contenter du mensonger dialogue social ou même des seuls recours juridiques serait suicidaire. Si les travailleurs restent spectateurs de batailles juridiques, ils en feront les frais car aucune ne peut donner de réelles garanties sur le plan sanitaire, sur le plan du temps de travail, des salaires ou sur celui du maintien des emplois.

C'est l'intervention directe des travailleurs, le contrôle exercé sur tous les aspects de la marche de l'entreprise qui

permettront de ne pas être de la chair à virus et de la chair à profits dans les entreprises. C'est vrai aussi à l'échelle de la société. C'est ce combat que les travailleurs combattifs, visés par la campagne contre la CGT, auront à préparer avec tous, les embauchés comme les intérimaires, avec ceux revenus au travail comme avec ceux maintenus à la maison par la garde des enfants, par la crainte de la contagion ou par une décision de justice.

Boris Savin



À l'entrée de Renault – Sandouville.

Qui paiera la facture ?

Le gouvernement prétend qu'il prend en charge l'indemnisation du chômage partiel de 12,2 millions de salariés. En fait, c'est l'Unédic, chargée de l'indemnisation des demandeurs d'emploi, qui s'en occupera. En effet, elle devra verser 60 milliards au titre du chômage partiel et autres mesures

du même genre.

Dans le même temps, le nombre des licenciements annoncés s'envole. Et le gouvernement n'est pas revenu sur sa décision de réduire dès septembre de 30 à 75 % les allocations de 650 000 chômeurs.

Autant de plus pour le patronat, autant de moins pour les chômeurs.

Petit geste, gros profits

Le patron de Total a décidé de faire un geste. Il a réduit son salaire de 25 %. Sur les 3,8 millions d'euros qu'il gagne, il lui en restera quand même presque 3. De quoi voir venir...

En même temps, Total

a décidé de maintenir la distribution de ses dividendes, qui ont d'ailleurs augmenté, tant l'année pétrolière et gazière a été bonne. Il y en a pour près de 6 milliards.

Chez ces gens-là, tout baigne!

Loi d'urgence sanitaire : l'irresponsabilité instituée

Après de longues tractations entre députés et sénateurs, le Parlement a finalement adopté la prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 juillet.

Les sénateurs voulaient atténuer la responsabilité juridique des employeurs et des élus, en cas de contaminations au Covid-19 dans les entreprises, les écoles ou autres lieux sous leur responsabilité. Le gouvernement et les députés de la majorité voulaient cependant éviter de donner l'impression que les responsables s'autoamnistiaient. Des députés et sénateurs se sont mis d'accord sur une formulation qui cherche à rassurer élus et employeurs, sans faire disparaître leur

responsabilité.

Le déconfinement pose de multiples problèmes interdépendants : pour que le travail puisse reprendre, il faut que les enfants des travailleurs, en particulier les plus jeunes, soient pris en charge par les écoles. Mais celles-ci ne peuvent accueillir tous les enfants sans que cela pose des problèmes de santé.

De même, si le travail reprend, il faut des transports en commun suffisants, mais pas bondés comme d'habitude, ce qui fait que tous les

travailleurs ne peuvent pas reprendre en même temps.

Ces difficultés sont réelles, mais la priorité du gouvernement n'est pas de les résoudre au mieux pour la population. Son objectif est que le travail reprenne au plus vite, et avec lui les profits des capitalistes. La date de réouverture des écoles a été décidée contre l'avis du Conseil scientifique, uniquement pour faciliter la reprise du travail des parents. Mais comme cette réouverture pose de nombreux problèmes, le gouvernement a laissé aux maires la responsabilité de trouver les solutions. Alors pour s'assurer que les maires jouent le jeu,

la loi vient de diminuer leur responsabilité en cas de plaintes devant les tribunaux.

Cela revient finalement à faire reposer la plus grande part de la responsabilité de la protection contre l'épidémie sur les épaules des individus : les parents peuvent « choisir » de remettre leurs enfants à l'école ou non, mais ils peuvent difficilement choisir de ne pas aller travailler s'ils veulent conserver leur emploi. Les utilisateurs des transports en commun sont dans l'obligation de porter un masque, mais ils doivent se le procurer par leurs propres moyens.

Les patrons profiteront évidemment eux-aussi

de la loi qui atténue leur responsabilité, en cas de contaminations dans leur entreprise. La loi confirme aussi le financement par l'État du chômage partiel, les modifications du Code du travail qui permettent aux patrons d'exiger 60 heures de travail hebdomadaire, d'imposer des congés et RTT, ou le travail du dimanche. Les impôts et les cotisations sociales, d'abord reportés, pourront être finalement annulés.

Confinement ou déconfinement, la priorité est bien la protection des affaires des capitalistes, ceux qui dirigent vraiment dans cette société, en toute irresponsabilité.

Hélène Comte

Le gouvernement veut faciliter la précarité

Dans le projet de loi d'urgence sanitaire, le gouvernement a introduit une disposition qui donne la possibilité aux entreprises de déroger aux conditions d'application des contrats courts, CDD ou intérim.

Déjà les ordonnances de septembre 2017 réformant le Code du travail avaient fait disparaître un certain nombre de limitations à leur multiplication. Désormais, ce ne serait même plus au niveau des branches professionnelles mais de l'entreprise que

seraient fixés la durée, le nombre de renouvellements et l'existence ou non d'un délai de carence entre deux contrats.

Sous prétexte de sauvegarder l'emploi, une porte supplémentaire s'ouvre à la généralisation de la précarité et à la suppression

programmée des CDI.

Rien qu'au premier trimestre 2020, 454 000 travailleurs en CDD et intérim ont perdu leur emploi. Et une nouvelle vague de suppressions de contrats est en cours.

Aucune réglementation n'est à l'origine de ces suppressions massives d'emploi. Elles sont simplement le résultat de la politique du patronat, qui veut économiser sur les salaires.

Pouvoir démultiplier les périodes de travail précaire n'incitera aucun patron à embaucher plus. Ce ne sera qu'un moyen supplémentaire mis à leur disposition pour tenter de faire courber l'échine des salariés résistant à l'exploitation.

Les contrats courts sont même souvent devenus la norme et bien des équipes ne pourraient tourner sans les travailleurs qui sont contraints

de les accepter pour gagner leur vie. Mais le projet gouvernemental offre au patronat une protection juridique nouvelle face à des salariés qui refuseraient de devoir travailler en permanence sous la menace de ne pas être repris.

Offert par Macron aux patrons qui en rêvent, leur monde de demain ressemble furieusement à celui d'avant-hier.

Gilles Boti

Seine-Saint-Denis : non aux violences policières !

Lundi 11 mai, premier jour du déconfinement, une manifestation était organisée, à l'appel d'une trentaine d'organisations, pour dénoncer les violences policières dans les quartiers populaires et se solidariser de la colère légitime qu'elles suscitent.

Symboliquement, le lieu choisi était L'île-Saint-Denis en Seine-Saint-Denis, à cause de la récente interpellation d'un homme sans papiers qui s'était jeté à la Seine, et avait été traité de « bicot » avant d'être tabassé. Quelques jours avant, dans la ville voisine de Villeneuve-la-Garenne, un homme a failli perdre sa jambe suite à une chute de moto provoquée par la police. Cela a déclenché des affrontements la nuit suivante entre des jeunes et la police dans plusieurs villes proches. Enfin, pendant le confinement, le contrôle de l'attestation de sortie a souvent été le prétexte pour provoquer les jeunes de banlieue.

Coronavirus oblige, la

manifestation prévue était une chaîne humaine, mais en respectant les gestes barrières. Environ trois cents manifestants étaient présents. Ils étaient attendus par une centaine de policiers harnachés et munis de matraques, de grenades et de LBD, ce qui a surpris et inquiété les habitants présents ce soir-là.

La police a choisi de créer une nasse pendant plus d'une heure devant la mairie, encerclant une centaine de manifestants et rendant impossible le maintien des distances sanitaires. Puis elle a menacé de mettre à chacun une contravention de 135 euros pour participation à un rassemblement de plus de 10 personnes !

Les manifestants sont

restés calmes, criant ou affichant des slogans comme « Stop au LBD », « Police partout, justice nulle part ». Finalement, après avoir décidé eux-mêmes de

se disperser, les manifestants ont refusé de présenter leur carte d'identité. La police ne les a laissés sortir qu'au compte-gouttes.

L'attitude de la police

a choqué, à la fois provocante et irresponsable sur le plan sanitaire, confirmant le bien-fondé de cette manifestation.

Correspondant LO.



Manifestation à L'île-Saint-Denis.

Déconfinement: discours gouvernementaux et absence de moyens

Le déconfinement a commencé le lundi 11 mai. Avec l'ouverture – même très partielle – des écoles et le retour au travail d'une grande partie de la population, les situations à risque vont se multiplier, d'autant que la pénurie généralisée et le cafouillage dans les directives continuent de plus belle.

Les zones vertes et rouges du gouvernement laissent entendre que tout va bien dans une large moitié ouest du pays. Mais il est clair que le virus est encore présent un peu partout et ne tient aucun compte de ces cartes. Ainsi quatre nouveaux foyers épidémiques ont déjà été signalés, dont trois en zone verte. Tous sont issus de rencontres collectives qui ont eu lieu durant le confinement: un foyer de jeunes travailleurs, un enterrement, une réunion de préparation du retour à l'école et des travailleurs dans un abattoir.

Pour espérer contenir l'épidémie, des mesures de protection, un repérage et un isolement très rapide des personnes contaminées sont indispensables. C'est

bien le programme officiel du gouvernement mais il ne se donne pas du tout les moyens de le réaliser. Macron et Philippe ont annoncé la mise en place d'un dispositif juridique et administratif afin d'assurer un traçage de la contamination. Cette politique suscite une grande méfiance dans une partie de la population, y compris parmi des médecins qui expriment leurs réticences devant ce qu'ils considèrent comme une violation du secret médical.

Toutes ces réactions de méfiance à l'égard du pouvoir se comprennent quand on voit comment le gouvernement n'a cessé, ces dernières semaines, de se contredire, à propos des masques et des tests, afin d'éviter d'avoir à rendre des

comptes sur ses défaillances manifestes. La peur d'un «flicage» accru, comme le disent certains, est d'autant plus compréhensible que le gouvernement a en effet montré, durant le confinement, qu'il était bien plus prompt à mettre en place des interdictions de sortie, à coups d'attestations et de contrôle policier, qu'à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires à la lutte contre la propagation du virus.

Là encore, faute de se donner vraiment les moyens qui seraient nécessaires pour réaliser un traçage de l'épidémie, le gouvernement tente de mettre en place un dispositif à l'économie, fondé surtout sur une surveillance administrative et l'usage d'une application numérique. Il a ainsi annoncé la mise sur pied d'équipes destinées à rechercher les contacts des malades, qu'il a commencé par appeler «brigades». Puis, pour répondre aux critiques qui



lui reprochaient un vocabulaire trop militaire, le ministre de la Santé a parlé de «brigade d'anges gardiens». Mais le fond du problème est que ces équipes sont loin d'être constituées aujourd'hui. Elles devraient comprendre 20 000 à 30 000 personnes. Le gouvernement veut les composer à partir des bénévoles des associations de secours comme la Croix-Rouge, de personnel communal, de personnel de la

CPAM, d'étudiants. Dans certaines régions, des offres d'emploi sont proposées en recherchant des personnes «ayant un sens aigu de l'argumentation».

On ne peut que douter que cette improvisation puisse mettre sur pied un dispositif efficace et aux effectifs suffisants: tout au plus une usine à gaz qui, faute de moyens, aura bien du mal à faire face à un éventuel rebond de l'épidémie.

Jean Pollus

Après le 11 mai: toujours pas assez de tests et de masques!



Test du Covid-19 dans un laboratoire français.

Le ministre de la Santé, Olivier Véran, a finalement dévoilé jeudi 7 mai la carte de France des capacités en tests virologiques faits par prélèvement dans le nez. Surprise: cette carte était toute verte, couleur choisie pour indiquer que les besoins étaient couverts à 70%.

Devant cette annonce l'incrédulité est restée totale car on sait qu'en la matière tout manque, que ce soit les écouvillons, les réactifs ou même simplement les tubes de prélèvement. Cela a été

confirmé par les chiffres donnés le 7 mai par l'agence Santé publique France (SPF): 75 000 tests virologiques auraient été effectués dans les laboratoires hospitaliers dans la semaine du 26 avril.

Même si ce chiffre doit être augmenté des tests réalisés dans les laboratoires médicaux ou vétérinaires de ville, on était bien loin des 700 000 tests virologiques par semaine promis par Véran.

Dans le même temps, le gouvernement continue à dire qu'il n'est pas question de se lancer dans un dépistage de toute la population, notamment travailleuse. Véran a demandé aux préfets de signaler à l'agence régionale de santé (ARS) les entreprises voulant tester leurs salariés comme Veolia, Engie ou la Mairie de Paris qui en avaient émis l'idée. Muriel Pénicaud le leur a formellement interdit le 3 mai. Le motif invoqué est de réserver les tests aux soignants et aux

malades, mais c'est aussi donner aux patrons la possibilité de refuser légalement les demandes des salariés.

Pour les masques on en est toujours à en chercher, même si le gouvernement a annoncé qu'il y en aurait en quantité pour le personnel de santé et autres, et en qualité avec des masques chirurgicaux, FFP2 et «grand public». Mais bien souvent ce sont des associations ou des entreprises qui ont fait le nécessaire, sans parler des grandes surfaces qui au passage ont su faire quelques affaires.

On a aussi vu Olivier Véran, à la peine, devoir justifier la destruction de plus de 600 millions de masques périmés depuis l'arrivée de

Macron au pouvoir. Faisant ce qu'il pensait être de l'humour, il a parlé de «masques moisis, inutilisables [...] que vous ne donneriez même pas à vos lapins nains». Mais au début de la pandémie, les soignants manquaient de masques et cela ne les faisait pas rire.

Ces masques détruits, ces tests que l'on continue d'attendre dramatiquement resteront comme autant de témoignages de l'incapacité d'un gouvernement, mais aussi et surtout d'un système économique, le capitalisme, dont la logique de recherche du profit, souvent au plus court terme, ne coïncide que rarement avec celle de la protection des vies humaines.

Cédric Duval

Une prime et ce qu'elle cache bien mal

Les personnels des Ehpad auront droit à 1 000 ou 1 500 euros de prime selon la région. Le gouvernement veut ainsi faire oublier qu'il les a laissés affronter le Covid-19, sans même souvent qu'ils disposent de masques.

En même temps, il a

débloqué une somme équivalente pour les directions des Ehpad, dont 2 000 appartiennent à des groupes financiers florissants.

Si l'un des principaux, Korian, a préféré ne pas verser de dividendes à ses actionnaires cette année, ce n'est qu'à cause du

scandale des décès de résidents dans ses Ehpad.

Ces groupes font de gros profits sur le dos des personnes âgées. Mais cela ne va tout de même pas gêner le gouvernement pour leur accorder des douceurs supplémentaires...

Réouvertures des écoles : la quadrature du cercle

Les écoles ouvrent donc progressivement depuis le 11 mai. Dans les départements les plus touchés par l'épidémie, c'est une minorité qui ouvre ses portes. Dans les moins touchés, les ouvertures oscillent entre 75 et 80 % des établissements.

Pour autant, les enfants ne se pressent pas à leurs portes parce que nombre de parents ont renoncé à les y envoyer, jugeant les conditions sanitaires peu sûres. Et ce n'est pas le protocole sanitaire de 54 pages produit par le ministère qui pouvait rassurer, tant les dispositions préconisées paraissent irréalisables.

Le gouvernement a fait le choix de rouvrir les écoles maternelles et primaires et non les lycées et les collèges, pour permettre aux parents de retourner au travail. Cyniquement, il fait le calcul que les grands d'une fratrie pourront garder les petits.

Le ministre Blanquer a ainsi eu le front de prétendre à propos du risque de contamination qu'« il y a plus de risque à rester chez soi qu'à aller à l'école »,

revenant ainsi sur des semaines de propagande gouvernementale présentant le « rester chez soi » comme la seule solution face à l'épidémie.

Et d'affirmer qu'il veut lutter contre les inégalités scolaires. Mais ce discours ne trompe personne et surtout pas les parents des banlieues populaires qui ont appris, à leurs dépens, combien ce gouvernement, comme les précédents, méprisait leurs enfants. En témoignent les nombreuses fermetures de classes annoncées pour la rentrée de septembre en Seine-Saint-Denis. Pour permettre une reprise des classes dans des conditions correctes, il aurait fallu des moyens supplémentaires, des masques bien sûr mais surtout une embauche massive de personnel d'entretien, de



LOUEST FRANCE

personnel d'encadrement pour nettoyer, aider les enfants à se laver les mains. Rien de cela n'a été fait.

Pour masquer l'incurie de son ministère, le ministre de l'Éducation nationale multiplie les satisfecit sur les plateaux télé. Contre l'évidence, il prétend que l'enseignement à distance fait ses preuves. Il voit même cela comme une solution pour la rentrée de septembre. Il prétend que l'école de demain utilisera ainsi toutes les technologies que de nombreux professeurs ont, d'après lui, appris à maîtriser. Il a trouvé un nouveau prétexte pour cacher le problème principal : le manque d'adultes

en chair et en os dans les établissements.

Pendant le confinement, les enseignants, faute de mieux, ont tout fait pour maintenir le contact avec leurs élèves, ils ont multiplié les mails, ont créé des groupes WhatsApp, appris à utiliser les plateformes de visioconférence, mais beaucoup d'élèves ont tout de même décroché, suivant la terminologie de l'Éducation nationale, faute de matériel, de connexions, ou de motivation. Pour masquer cette hécatombe, le gouvernement agite le chiffre de 5 à 7% de décrocheurs. Mais là encore, ce chiffre ne peut tromper personne : même dans les milieux favorisés,

l'enseignement à distance ne convainc personne. Et c'est bien sûr pire dans les milieux populaires, là où les parents ne peuvent pas toujours aider les enfants dans des conditions convenables.

Alors, bien sûr, ouvrir les écoles, les collèges et les lycées est une nécessité, surtout pour les milieux les plus pauvres. Mais là, comme partout, l'État est incapable de résoudre ce besoin élémentaire. Le gouvernement n'a pas cette préoccupation, lui dont le problème est avant tout de renvoyer les parents au travail. L'éducation, elle, vient après.

Aline Urbain

Un amalgame pour faire silence dans les rangs

Dans le cadre de la réouverture des écoles, le ministère de l'Éducation nationale a commis une note en direction des enseignants pour les « accompagner » et les aider dans cette reprise.

Publié le 4 mai, ce penum contenait notamment une fiche, qui a été retirée depuis, sur l'attitude à adopter face aux « replis communautaires » et par extension vis-à-vis des « groupes radicaux ».

Il est d'abord rappelé que « l'École est le lieu par excellence de la transmission des idéaux républicains ». Ces fameux « idéaux républicains » à transmettre incluent manifestement le respect de l'autorité de l'État, la justification de la politique suivie par les gouvernements successifs en matière

d'économies sur la santé et l'éducation, et le rôle de garde-chiourme de l'ordre social dédié aux personnels enseignants.

Ceux-ci sont donc alertés sur le fait que « la crise du Covid-19 peut être utilisée par certains pour démontrer l'incapacité des États à protéger la population et tenter de déstabiliser les individus fragilisés. Divers groupes radicaux exploitent cette situation dramatique dans le but de rallier à leur cause de nouveaux membres et de troubler l'ordre public. »

Les « groupes radicaux »

visés par la fiche sont les organisations communautaristes de toute obédience, mais aussi les groupes révolutionnaires, mis pour l'occasion dans le même sac, avec, pour faire bonne mesure, les « complotistes », toutes sortes de gens à dénoncer et à combattre au nom de la République, selon le ministère. Derrière ce grossier amalgame, et sous prétexte de lutte contre le communautarisme et le complotisme, il y a la tentative de culpabiliser les critiques de la politique gouvernementale.

Une grande partie du public considère à juste titre que l'État est incapable de protéger la population.



Des idées subversives visées par la note ministérielle...

Beaucoup sont convaincus que si la réouverture des écoles a été décrétée, ce n'est pas pour récupérer les « décrocheurs » dont les gouvernants se moquent comme de leur certificat d'études, mais avant tout pour satisfaire les demandes du Medef et permettre aux salariés de retourner « librement » sur le lieu de leur exploitation, en dépit des risques

d'extension de l'épidémie que cela comporte.

Ces opinions, grandement partagées, dépassent d'ailleurs largement l'audience des groupes visés. Une grande partie des professeurs des écoles ou des employés municipaux requis pour assurer cette rentrée pointent d'ailleurs les insuffisances en termes de moyens, voire de locaux. Mais lorsqu'ils constatent l'irresponsabilité du gouvernement, ils peuvent tout aussi bien se sentir visés par la note du ministère.

Plutôt que d'endosser l'uniforme des « soldats de la république » dont on veut les affubler, ils pourraient suivre le conseil de la fiche consistant à « renforcer l'esprit critique » des élèves, y compris contre des manœuvres aussi grossières.

J.C. Saran

Écoles du Rhône : tout était (presque) parfait

Pendant des semaines, le gouvernement a annoncé que tous les enseignants seraient équipés dès la rentrée de « masques grand public » au nombre de deux par jour et par adulte. En complément, quelques masques pédiatriques étaient prévus

pour les élèves qui présenteraient les symptômes du Covid-19 en cours de journée. Le ministre de l'Éducation nationale n'a manqué aucune occasion d'affirmer que tout était prêt pour la réouverture des écoles.

Mais en début de

semaine, dans tout le département du Rhône, les équipes enseignantes ont eu la mauvaise surprise de ne recevoir que des masques de toute petite taille...

Des petits masques par centaines ! La raison ? L'Inspection académique a

commandé par erreur des masques pédiatriques à la place des masques pour adultes.

Entre l'irresponsabilité et l'incompétence, il ne faut décidément pas compter sur l'État pour organiser le déconfinement !

Correspondant LO

Loyers : des mesures de classe

Le ministre du Logement, Denormandie, a annoncé que la trêve hivernale serait prolongée jusqu'à fin juillet. Il s'agit de sa deuxième prolongation depuis le début de la crise du Covid-19. Si elle laissera peut-être un court répit à certains, cette mesure ne s'attaque pas du tout au problème de fond : la question de l'annulation des loyers.

Pour les classes populaires, payer son logement est un problème permanent aussi vital que douloureux. Au fil des années et des attaques contre la population laborieuse, cette difficulté s'est accrue, le loyer prenant une place de plus en plus grande dans les dépenses des familles. Parallèlement, le nombre de mal-logés a fini par atteindre 4 millions de personnes en 2019 en France, d'après la Fondation Abbé-Pierre.

Cette situation est due à la pénurie de logements à loyer abordable d'un côté et à la baisse des salaires et allocations des familles ouvrières de l'autre. La pénurie de logements n'a pas cessé de s'aggraver ces dernières années, entraînant de surcroît les loyers

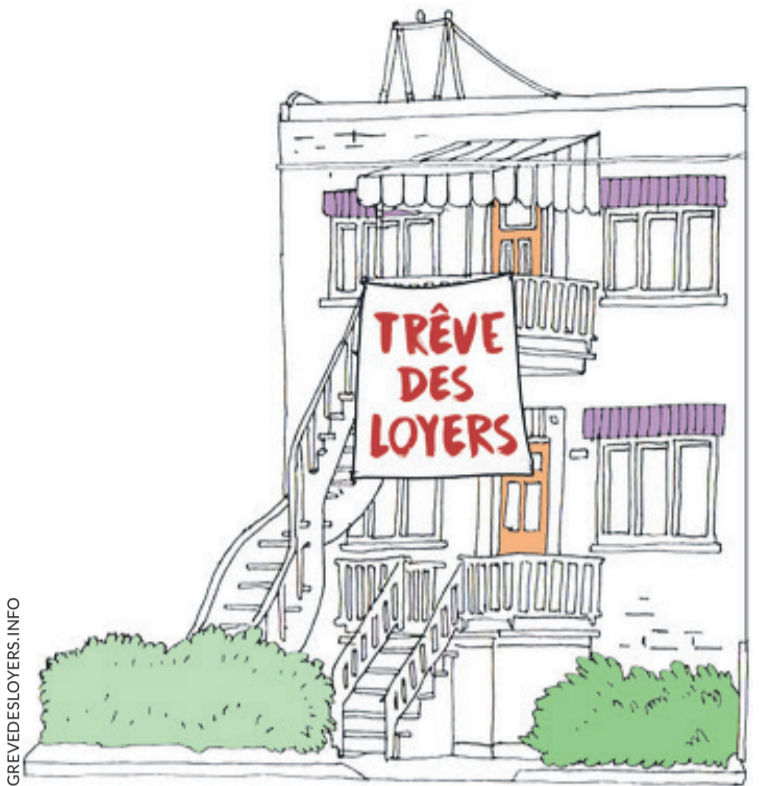
vers le haut, à la satisfaction des propriétaires. Les gouvernements qui se sont succédé, loin de chercher à enrayer la pénurie, l'ont au contraire accompagnée. Ils ont limité les constructions et ont pris des mesures fiscales avantageuses pour les propriétaires. Ceux-ci gagnaient ainsi sur toute la ligne, contrairement aux locataires.

La crise du coronavirus a brutalement aggravé cette situation déjà dramatique. Si les travailleurs en CDI ont vu leur revenu baisser de l'ordre de 15%, tous ceux qui étaient en CDD, en intérim ou autoentrepreneurs se sont retrouvés du jour au lendemain au chômage. Pour bien des travailleurs, payer les loyers est devenu impossible depuis deux ou

trois mois. Mais ces impayés risquent de se transformer en une dette, suscitant la peur de se retrouver à la rue dans un avenir proche.

Bien évidemment, il n'y a rien à attendre du côté du gouvernement Macron. Le Maire, le ministre de l'Économie, a demandé en avril aux propriétaires de ne pas percevoir les loyers des petites entreprises sans activité pendant trois mois. Mais on ne peut s'attendre à ce que cette mesure soit étendue aux locataires particuliers. Comme dans les autres domaines de cette crise, en matière de logement, le gouvernement préférera servir les intérêts des capitalistes et des propriétaires. C'est un choix de classe!

Face à cette catastrophe annoncée pour les classes populaires, la première mesure à prendre serait l'annulation pure et simple des loyers pendant la durée de la crise. C'est d'ailleurs une revendication défendue par des centaines



GREVEDSLOYERS.INFO

de collectifs de locataires et d'associations. Ainsi, l'antenne toulousaine du DAL (Droit au logement) propose aux locataires de revendiquer le non-paiement des loyers, pétition à l'appui, une initiative semblable à d'autres lancées en Espagne ou aux États-Unis. Dans ce dernier pays, le plus riche du monde, la crise du coronavirus a

plongé 33 millions de personnes dans le chômage en sept semaines. C'est plus de 20 % de la population active. Un fil twitter, #CancelRent (Annulez le loyer), est devenu un signe de ralliement et est en train de se transformer en mouvement en chair et en os, avec des manifestations dans de nombreuses villes.

Thomas Baumer

Orly : une "rentrée" très particulière

À Orly, dans le Val-de-Marne, 140 enfants de maternelle seront accueillis dans trois écoles de la ville, ce qui représente environ 10 % des élèves. Cette « presque rentrée » aura lieu lundi 18 mai. Mais le lundi 11 mai commençait une semaine de préparation pour les enseignants.

Sans grande surprise, le personnel n'a pas eu les quatre masques grand public en tissu promis à chacun par le ministère, mais juste une boîte de masques chirurgicaux. Et même pas de gel hydroalcoolique ! Ayant passé les derniers jours, y compris samedi et jours fériés, à contacter les parents, les enseignants ont pu faire la liste des élèves susceptibles de revenir à l'école.

18 classes, et les lieux communs (toilettes,

couloirs...) peuvent être nettoyés et désinfectés par le personnel de la mairie. Afin de respecter le protocole sanitaire, il a fallu installer les classes en sortant tout ce qui fait une classe de maternelle (jeux de construction, poupées et gâteaux...), pour ne laisser que huit tables et huit chaises. C'est grâce à une « classe témoin » que l'inspecteur de l'Éducation nationale a dû accepter de limiter les groupes à huit élèves pour les grands et six pour les

petits. Il faut encore préparer les groupes, les rotations des enseignants (pour que le télétravail puisse continuer en même temps), le plan de circulation dans les couloirs, organiser les cours de récréation et l'accueil des enfants le matin par petits groupes toutes les 10 minutes.

Le ton général était à l'inquiétude. Le ministre Blanquer, le matin même, a osé dire qu'« aucun problème n'avait été noté » dans l'accueil des enfants de soignants pendant le confinement. C'est inadmissible, alors que tous connaissent des collègues dans les villes voisines qui ont été contaminés, très certainement en faisant cet accueil.

Tout le monde sait que

le gouvernement veut ouvrir les écoles pour que les parents retournent au travail. Ses discours montrent l'ignorance et le mépris des situations réelles sur le terrain. Car ce sont des travailleurs, Atsem,

personnel de ménage, enseignants qui font fonctionner les écoles. Pour pouvoir y accueillir tous les enfants, il faudra plus de moyens, plus de personnel et plus de locaux.

Correspondant LO



Aménagement d'une classe de maternelle à Orly.



Nos lecteurs écrivent

Des masques à tous prix

Gestionnaire d'un collège de l'Isère, j'ai dû commander des masques pour la reprise des cours afin d'équiper professeurs, personnel administratif et élèves, le collège ayant donné auparavant au département quelques dizaines de masques, surblouses et charlottes, pour équiper les soignants...

Avec la crise sanitaire,

les fournisseurs ont augmenté le prix des masques, appliquant immédiatement la loi de l'offre et de la demande pour leurs profits. Ainsi la boîte de 100 masques chirurgicaux coûte dorénavant 66 euros, chez le fournisseur du département. Pour l'instant il n'est pas certain que ce commerçant ait le stock suffisant. Obligée de me

tourner vers d'autres grossistes en cas de besoin, j'ai reçu plusieurs devis pour le même genre de produits. Ainsi quand l'un proposait 2 000 masques pour 2 800 euros, un autre en proposait 1 000 à 1 600 euros. À ce jour, 10 mai, les seules protections à notre disposition se trouvent être une centaine de visières fabriquées par un collectif sur

imprimante 3D.

Quant au savon, commandé normalement avant la crise, il ne sera pas livré puisque le fournisseur est en rupture de stock. Rapidement, il va nous en manquer.

La question de pouvoir équiper en masques chaque personne, adultes et collégiens, n'est donc pas résolue à une semaine

de la reprise partielle des cours. Quant au surcoût financier, il devrait être pris en charge par les fonds propres du collège.

Voilà une des façons, tout à fait légale, dont des fournisseurs peuvent profiter de la situation pour s'enrichir avec l'argent public.

Une lectrice de Lutte ouvrière (Isère)

Crise économique : une maladie génétique et incurable

La crise est « un des plus grands chocs économiques de l'histoire », selon le PDG d'Airbus ; « la pire récession depuis la Seconde Guerre mondiale », selon le ministre de l'Économie, qui prévenait début avril qu'elle « sera violente, globale et durable ».

Derrière la dramatisation volontaire d'un grand patron et d'un ministre qui font campagne pour préparer les travailleurs à des sacrifices et des suppressions d'emplois massives, les indicateurs économiques publiés vont tous dans le même sens. Le recul du PIB, qui reflète plus ou moins les richesses créées dans le pays, serait pour l'année 2020 de l'ordre de 8 % pour la France quand il était de 2,6 % en 2009 après la dernière grande crise financière. Cette chute devrait être de 6,3 % pour l'Allemagne.

L'économie n'a pourtant pas subi une guerre mondiale détruisant les capacités de production de dizaines de pays comme dans les années 1940. Elle n'a pas subi un krach boursier brutal comme le Jeudi noir de 1929

qui a déclenché des faillites d'entreprises, puis l'arrêt de pans entiers de la production. Cette économie a été volontairement arrêtée pour faire face à la pandémie. Dans un système économique qui serait vraiment maîtrisé et contrôlé par la société, la production et les échanges devraient pouvoir redémarrer de façon ordonnée après un arrêt volontaire de deux ou trois mois. Les biens et les capitaux accumulés pendant les années de croissance devraient permettre de tenir plusieurs mois sans la production de ce qui n'est pas essentiel à la vie quotidienne.

Mais l'économie capitaliste est tout sauf rationnelle et maîtrisée. Les capitaux sont concentrés entre les mains d'une minorité de capitalistes privés qui



possèdent tous les moyens de production, de transport, de distribution. En concurrence entre eux, chacun à la recherche des fournisseurs les moins chers, des coûts de production les plus bas, de la clientèle la plus vaste, ils utilisent la crise pour doubler ou faire disparaître leurs concurrents. Des entreprises comme Amazon sortiront renforcées de la crise quand d'autres, comme Easyjet ou Ryanair risquent de disparaître. Airbus et Boeing se livrent déjà une guerre sans merci, avec la peau des travailleurs, pour dominer le

marché de l'aéronautique, quand il pourra reprendre.

Par ailleurs le coronavirus a frappé une économie déjà malade de la finance. Depuis plusieurs années, les économistes attendaient l'étincelle qui allait provoquer un nouveau krach financier et faire chuter les cours boursiers surévalués. Le choc est venu de ce petit virus. Comme toutes les crises, celle-ci va servir de purge. Comme l'écrivait le journal *Les Échos*: « Le Covid-19 va mettre fin à l'activité des entreprises peu rentables et peu productives ». Il ajoutait « ce sera un massacre pour

l'emploi ». Le massacre a déjà commencé.

Ce n'est évidemment pas pour sauver les emplois et le pouvoir d'achat des classes populaires, ni pour aider les petits commerçants ou artisans ruinés, que les États vont intervenir sans limite, mais pour appuyer leur bourgeoisie face à ses concurrents. Les travailleurs paieront, partout dans le monde, par le chômage, l'inflation, l'aggravation de l'exploitation, à moins qu'ils ne s'emparent de la direction de la société.

Xavier Lachau

Israël : à une ou deux têtes, la réaction au pouvoir

À plusieurs reprises, à Tel Aviv, capitale économique d'Israël, des manifestations anti-Netanyahou ont réuni plusieurs milliers de personnes. Appelés par un mouvement libéral dit des « drapeaux noirs », les manifestants protestaient contre l'accord de gouvernement finalement conclu le 20 avril entre Benyamin Netanyahou et Benny Gantz, les deux anciens concurrents aux élections législatives.

Un an après le premier épisode de ce feuilleton électoral, les leaders des deux partis de droite, Netanyahou pour le Likoud et Benny Gantz pour la coalition Bleu-Blanc, se sont en effet mis d'accord pour se relayer tous les 18 mois à la tête d'un gouvernement d'union sur la base d'un programme totalement identique. La principale différence entre les deux formations se résume en effet à l'opposition de Bleu-Blanc à la personne de Netanyahou, poursuivi en justice pour corruption, abus de confiance et détournement de fonds.

Si le Likoud de Netanyahou a fini par devancer Bleu-Blanc, le nombre de sièges obtenus (59 sur 120) ne lui assurait pas la majorité à la Knesset (le Parlement) et aucune autre alliance n'a pu être négociée. L'accord avec son alter ego, Gantz, permet donc à la classe dirigeante israélienne d'avoir un gouvernement, et surtout, il permet à Netanyahou d'espérer

conserver son immunité et ainsi d'échapper à un procès normalement prévu pour le 24 mai.

Les casseroles traînées par celui qui entame donc son cinquième mandat et le rejet de ses manœuvres sont à l'origine des protestations des manifestants des « drapeaux noirs ». Mais les slogans dénonçant la « démocratie menacée » par ceux qui cherchent à « détruire la Knesset » ne s'en prennent pas au programme de la coalition Likoud/Bleu-Blanc, qui définit comme sa priorité, juste après la lutte contre l'épidémie de coronavirus, l'annexion d'une nouvelle partie de la Cisjordanie, simple « exercice de souveraineté », selon le nouveau Premier ministre.

L'annexion par Israël de la vallée du Jourdain et du territoire des colonies israéliennes en Cisjordanie occupée pourra être présentée à la Knesset à partir du 1^{er} juillet. Elle aggravera la mainmise de l'État

hébreu sur les terres palestiniennes, renforçant la situation d'apartheid subie par les Palestiniens, dont les dizaines de milliers d'ouvriers qui doivent quotidiennement franchir d'humiliants et dangereux postes-frontières, et repoussant encore une fois la reconnaissance de leur droit à un État.

Le feu vert à ce nouveau processus d'annexion a été donné par le gouvernement des États-Unis, parfaitement dans la ligne du « plan de paix » provocateur de Trump.

Mike Pompeo, le chef de la diplomatie américaine, est venu le 13 mai affirmer ce soutien. Les dérisoires et hypocrites contestations de Le Drian pour le gouvernement français ne risquent pas de déboucher sur une quelconque remise en cause des liens de celui-ci avec Israël, le gendarme des impérialistes au Moyen-Orient. Les critiques les plus sérieuses semblent, c'est un comble, venir des milieux de la sécurité israélienne qui disent craindre des

réactions des États voisins, inquiets d'avoir à affronter le mécontentement de leurs populations.

Une fois encore, la seule issue laissée au peuple palestinien est la révolte, qui devra trouver la solidarité de ceux des Israéliens qui, au-delà du dégoût des politiciens corrompus, refusent le rôle de gardiens de prison et pour leur pays de poste avancé de l'impérialisme.

Viviane Lafont



La colonie d'Efrat en Cisjordanie.

Argentine : des tortionnaires libérés

En Argentine aussi s'est posé, du fait de la pandémie, le problème des prisons surpeuplées et un juge de la province de Buenos Aires a relayé une proposition des Nations unies de sortir de prison les prisonniers de plus de 65 ans ayant des pathologies susceptibles de les rendre vulnérables au virus.

Cette proposition a déclenché une double protestation, de l'aile droite de la société opposée à la libération des délinquants, mais aussi à gauche de la part des organisations politiques, syndicales ou de défense des droits de l'homme, car cela pouvait

renvoyer chez eux ceux qui ont fait régner la terreur pendant la dictature argentine (1976-1983) ou encore des politiciens corrompus.

Ainsi, un autre juge a décidé de libérer Carlos Capdevilla, tortionnaire surnommé la « sage-femme de l'ESMA ».

Cette école de la marine était un des grands centres de détention et de torture de la capitale argentine pendant la dictature. Là, des milliers de personnes ont été torturées puis assassinés.

Capdevilla est surnommé la « sage-femme », parce que l'armée laissait les militantes enceintes accoucher, avant de les assassiner et de répartir les bébés entre familles de militaires, de policiers ou de la bourgeoisie. C'est ce qui a alimenté la lutte des mères

des militantes assassinées à la recherche de leurs descendants. Sur quelque 500 enfants ainsi volés, le quart environ a retrouvé sa vraie famille.

De même, dans une autre province, les autorités judiciaires ont renvoyé chez lui un politicien corrompu, Amado Boudou, qui purgeait une peine de prison de presque six ans pour avoir détourné un gros paquet d'actions, et qui fut un temps le symbole du politicien corrompu.

Ces décisions sont d'autant plus choquantes que si tout ce joli monde, qui bénéficie déjà d'un régime de faveur en prison, risque comme tous d'attraper le Covid-19, il ne faut pas non plus oublier qu'en leur temps les tortionnaires n'ont guère laissé de chance à leurs opposants d'échapper à la mort. Alors la place des tortionnaires et politiciens véreux devrait rester la prison !

Jacques Fontenoy

Liban : la colère de retour dans les rues

Fin avril, le Liban a vu une résurgence des protestations contre le pouvoir. Le confinement a amplifié les effets de la crise économique qui s'aggrave depuis l'été 2019.

Le pays croule sous une dette de 92 milliards de dollars, soit 170% du PIB, dont les principaux bénéficiaires ont été les clans politiques qui ont pillé les caisses de l'État depuis la fin de la guerre civile (1975-1990) ainsi que les banques prêteuses qui bénéficiaient de taux d'intérêt très avantageux.

Le montant de la dette augmentant, conjugué à la pénurie de dollars entraînée par la crise économique mondiale, les gouvernements ont enchaîné en 2019 des mesures d'austérité qui ont fini par déclencher une vague de protestations. Certaines de ces mesures ont ensuite été annulées, et le gouvernement de Saad Hariri a dû démissionner. Mais la situation a continué à s'aggraver avec une forte dépréciation de la livre libanaise face au dollar et une inflation galopante conduisant à la baisse du pouvoir d'achat de près de 60% en un an et à la faillite

de nombre de petites entreprises. Le chômage a explosé. Le taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté dépasse désormais 50% de la population.

Le confinement débuté en mars n'a fait qu'aggraver la situation. Les protestations ont repris, notamment à Tripoli, foyer de la contestation depuis plusieurs mois et l'une des régions les plus pauvres du pays, où la main-d'œuvre est très précaire. Aux cris de « On a faim ! », les manifestants se sont attaqués aux banques et se sont rassemblés autour des résidences des personnalités les plus riches de la ville. L'armée leur a fait face en déployant ses blindés et en tirant, faisant un mort le 27 avril parmi les manifestants.

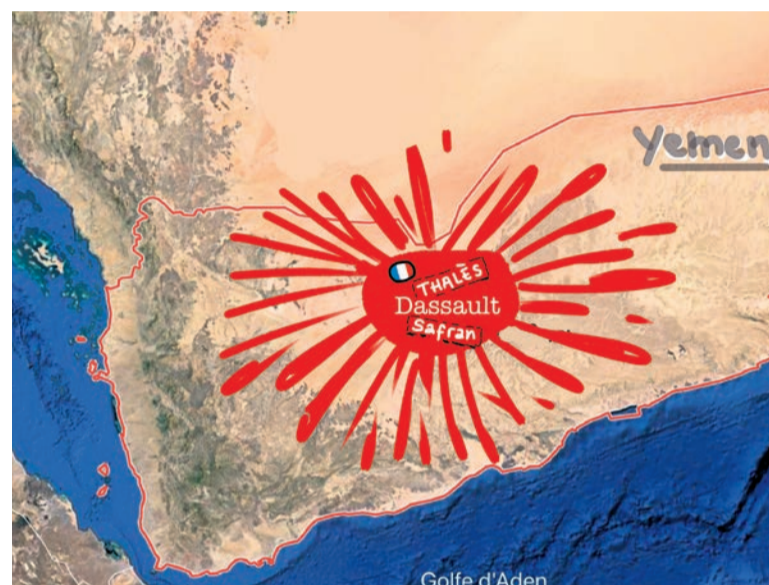
Le 30 avril, le gouvernement Hassan Diab a annoncé une série de mesures d'austérité destinées à obtenir le soutien financier du FMI pour faire face à son incapacité de

payement. Le texte comporte des hausses d'impôts et des suppressions d'emplois dans le secteur public. L'électricité devrait augmenter et il est question d'une baisse des subventions.

Espérant calmer la protestation, le plan promettait vaguement de « récupérer l'argent volé » comme le réclamaient les manifestants depuis des mois. Mais personne ne croit à la volonté d'un gouvernement issu de la classe politique qui a volé le pays depuis des décennies d'appliquer une telle mesure ni de lutter contre la corruption des « élites ».

En réalité, ce plan, mis en place pour répondre aux exigences du FMI, ne fera qu'aggraver la situation pour les pauvres déjà frappés de plein fouet par la hausse vertigineuse des prix alimentaires et par l'extension du Covid-19. C'est la même logique que celle des gouvernements précédents. La seule façon d'y faire face reste la force collective, comme la population a pu déjà le vérifier.

Marwan Karim



ONU : des exhortations hypocrites

Pas une semaine ne passe sans que le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, ne prenne la parole afin d'exhorter les dirigeants des pays en guerre à des cessez-le-feu « pour faire face au Covid-19 ».

Le 23 mars dernier, Guterres avait ainsi appelé à un cessez-le-feu général. « Posez les armes, faites taire les canons, mettez fin aux frappes aériennes », avait-il déclaré alors. Toutes ces proclamations sont aussi vaines qu'hypocrites. Car elles viennent du porte-parole d'une « caverne de brigands » impérialistes selon l'expression qu'utilisait Lénine pour désigner la SDN, la Société des nations, ancêtre de l'ONU.

Le 10 mai, on comptait encore 48 morts en Syrie où la population est prise en étau depuis près de neuf ans entre les puissances régionales, telles que la Turquie, le régime de Bachar al-Assad soutenu par la Russie et les dirigeants impérialistes qui agissent dans les coulisses. Les combats continuent de même de faire des victimes parmi les civils en Libye ou au Yémen. Il y a même eu une recrudescence des bombardements américains en Afghanistan par rapport à cet hiver, en dépit d'une ébauche d'accord de paix entre Washington et les talibans. Les

dirigeants français, qui réclament à grands cris une résolution du Conseil de sécurité pour une « trêve humanitaire », n'en continuent pas moins la guerre au Sahel. Qu'il y ait une pandémie ou pas, les guerres continuent aux quatre coins de la planète, car tous ces incendies sont allumés par la politique des dirigeants impérialistes.

Ceux-ci n'ont jamais hésité à déclencher des guerres, directement ou par puissances régionales interposées, pour maintenir leur domination et permettre aux multinationales de continuer à piller la planète. Pour que l'humanité connaisse un autre avenir débarrassé des guerres et de l'exploitation, il faudra mettre fin au capitalisme et au système de domination qu'il a instauré sur l'ensemble de la planète : l'impérialisme. Celui-ci ne peut se maintenir que grâce aux conflits incessants entre puissances concurrentes qu'il arme jusqu'aux dents, pour le plus grand profit de ses marchands de canons.

Aline Rétesse



Les manifestants face à l'armée sur la place al-Nour à Tripoli.

L'appel de Hulot: cent façons de noyer le poison capitaliste

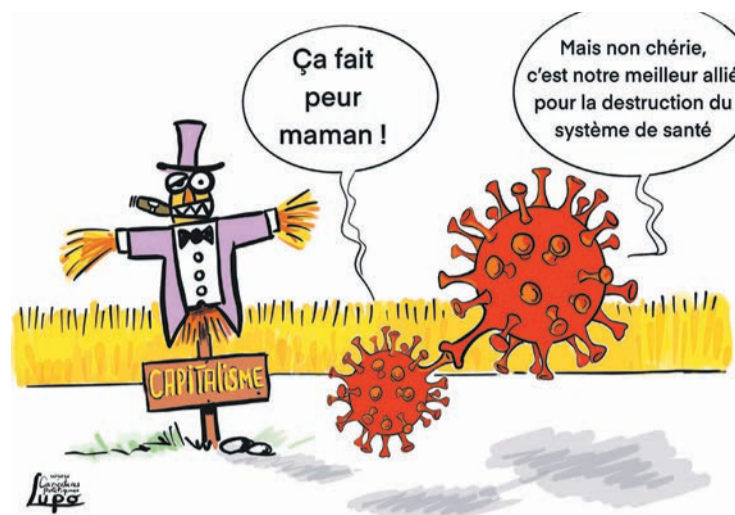
« Le temps est venu d'applaudir la vie », « Le temps est venu de lier notre je au nous », « Le temps est venu de la bienveillance », « Le temps est venu de la résilience » : ce sont quelques-uns des « cent principes pour un nouveau monde » de Nicolas Hulot. Son *Manifeste pour l'après-Covid*, est le plus verbeux, le plus creux et le plus long des multiples appels publiés par divers artistes, intellectuels ou politiciens.

Visiblement, pour les auteurs de ces plateformes, « le temps n'est pas venu » de distinguer la division de l'humanité par le capitalisme en classes sociales aux intérêts diamétralement opposés. L'exploitation des travailleurs par la bourgeoisie disparaît derrière des formules mettant tout le monde dans le même bateau. Dire

que « le temps est venu de la sobriété » et « d'apprendre à vivre plus simplement » est une véritable insulte aux pauvres du monde entier de la part d'un Hulot qui avait été obligé de déclarer un patrimoine de 7,2 millions d'euros et la possession de sept véhicules à moteur quand il était rentré au gouvernement en 2017.

Les gouvernants, en France et ailleurs, privilégient constamment les intérêts de la grande bourgeoisie au détriment des besoins élémentaires – alimentation, santé, logement, éducation, etc. – du reste de la population. Il ne sert à rien de les appeler à en avoir conscience, car ils mènent cette politique de classe en toute connaissance de cause. Ils n'ignorent rien des risques permanents de crises économiques, sociales, sanitaires, écologiques, que le capitalisme fait peser sur la planète, mais ils sont dévoués corps et âme à la bourgeoisie.

Les supplier de changer



de politique est naïf ou est une tromperie consciente. Et de la part d'un Hulot, qui était devenu le ministre de la caution écologique de Macron pour finir par démissionner, dépité de sa propre incapacité à changer quoi que soit aux effets

désastreux sur l'environnement de la course au profit des capitalistes, c'est un rideau de fumée destiné à cacher leurs responsabilités dans la catastrophe. « Le temps est venu »... de leur ôter le pouvoir de nuire.

Lucien Déroit

Mortalité: elle augmente avec la pauvreté

Une étude de l'Observatoire régional de santé d'Île-de-France vient confirmer ce dont on pouvait se douter. Les départements et les quartiers les plus pauvres sont aussi ceux où la mortalité due au coronavirus est la plus élevée.

En région parisienne, c'est particulièrement le cas de la Seine-Saint-Denis, où la mortalité a plus que doublé par rapport à la même période de l'année précédente (+118,4%). Encore faut-il préciser les zones concernées. L'observatoire a étudié la situation communauté d'agglomération par communauté d'agglomération. Plaine commune, qui regroupe les communes les plus pauvres comme Aubervilliers, La Courneuve, Saint-Denis ou Stains, voit cette surmortalité monter

jusqu'à 169% alors que cette augmentation n'est que de 93% à Paris. Et encore faudrait-il préciser par quartier, car même à l'intérieur d'une même communauté d'agglomération la mortalité liée à l'épidémie n'est pas partout la même. Cet état de fait reflète les conditions dégradées dans lesquelles sont contraints de vivre une grande partie des travailleurs, faute de pouvoir se loger ailleurs que dans des grands ensembles ou des quartiers à l'abandon.

L'un des principaux facteurs de risque est le fait d'être atteint d'une maladie chronique: obésité, diabète, maladie cardiovasculaire. Or c'est dans ces départements pauvres, tels que la Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise, que le taux de diabète et de maladies respiratoires est le plus élevé. Bien des habitants y repoussent les soins, aggravant ainsi leurs pathologies. Il est souvent difficile d'y trouver un médecin et même l'offre hospitalière est réduite par rapport aux quartiers riches. Cela est vrai en temps normal, où l'espérance de vie des hommes varie de huit ans entre les cantons les plus aisés de l'Île-de-France et

les plus pauvres, et cela s'aggrave encore en période d'épidémie.

Les conditions de logement sont aussi un facteur aggravant. En Seine-Saint-Denis, plus du tiers de la population habite un logement avec moins d'une pièce par personne. Et là aussi il faudrait moduler par quartier, car c'est pire dans les grands ensembles où de plus les parties communes, ascenseurs, cages d'escalier, souvent mal entretenues et parfois vandalisées, sont propices à la propagation du virus.

Mais si les travailleurs relégués dans ces quartiers sont les plus exposés, c'est aussi là que vit la plus grande part de ceux qui ont dû continuer à

sortir travailler: aides-soignantes, caissières, agents de nettoyage ou de surveillance, livreurs ou conducteurs de transports en commun, victimes à ce titre également de la surmortalité. C'est là aussi qu'habitent le plus de travailleurs en contrat précaire ou au RSA.

En première ligne pour la production, en dernière ligne pour les conditions d'existence, et donc la santé. C'est ainsi que le capitalisme traite les travailleurs, tout comme au 19^e siècle quand le choléra ravageait les quartiers ouvriers de Londres. Le système capitaliste, générateur d'inégalités, est un système criminel.

Daniel Mescla

Grenoble: la situation des travailleurs étrangers

À Grenoble, comme dans bien d'autres villes, les collectifs et associations dénoncent les conséquences dramatiques du confinement pour les travailleurs étrangers, notamment ceux en situation irrégulière.

Certains, qui n'étaient pas chez eux le 17 mars dernier, n'ont pas voulu ou osé braver les contrôles policiers auxquels ils s'exposaient sur le chemin du retour à leur domicile. D'autres résidaient loin de leur adresse officielle. Mises à disposition par des associations ou par le CCAS, ces adresses sont indispensables pour les démarches administratives et pour recevoir le courrier. Alors, combien n'ayant pu justifier leur déplacement ont été verbalisés? Combien ont multiplié les sorties et les

risques, simplement pour récupérer leur courrier?

Les conditions de logement, dans des espaces exigus ou insalubres, ont été également un facteur d'aggravation. Bien des travailleurs en situation irrégulière se sont retrouvés enfermés entre quatre murs. Sortir pour acheter de la nourriture leur faisait courir le risque d'être contrôlés, et plus tard expulsés, car ils ont souvent été renvoyés par leur patron, un licenciement qui en outre les a privés de toute source de revenu. Et comment dans

une telle situation consulter les services sociaux ou les centres de santé, conserver pour les enfants un lien avec l'école?

Ceux dépendant de l'aide alimentaire pour pouvoir se nourrir ont subi les

conséquences de la réduction de l'activité des associations et collectivités qui organisent ces aides en temps normal. Limitées par les problèmes d'approvisionnement et la nécessité de respecter le confinement, les

distributions alimentaires ont dû être réorganisées. Elles sont devenues moins nombreuses, et ce alors que la demande était croissante!

Heureusement cette situation a aussi fait naître un élan de solidarité au sein de la population. Dans les jours qui ont suivi le début du confinement, le Réseau Universités Sans Frontières 38 a lancé un appel aux dons, relayé par de nombreux collectifs, auquel la population a répondu. C'est cette mobilisation, et l'activité des militants associatifs, qui a permis d'approvisionner différents lieux d'hébergement et de nourrir plusieurs centaines de personnes, palliant l'incurie de l'État, plus prompt à préserver les intérêts des actionnaires.

Amin Vinte



Contrôle de police d'un travailleur immigré.

EDOUARD RICHARD HANS LUCAS

Déconfinement : métro, boulot, hosto ?

Avec le début du déconfinement, ce qui fait la vie quotidienne de millions de travailleurs a, pour une fois, fait aussi l'actualité politique, administrative et médiatique : comment les transporter chaque jour dans les trains, les métros et les bus sans qu'ils se côtoient de trop près ?

Le problème a été évoqué sous tous ses aspects, technique, sanitaire et même policier, chaque ministre et chaque politicien a proposé sa mesure. À ce concours la direction de la SNCF s'est montrée la plus réaliste en demandant aux usagers... de ne pas prendre le train et de rester chez eux. C'est en effet la façon la plus simple de ne pas être contaminé dans un wagon et c'est aussi la façon la plus radicale de démontrer que le problème est insoluble en l'état actuel des choses.

Car, comme ont fait mine de le découvrir nombre de commentateurs, les travailleurs habitent extrêmement rarement à côté de leur lieu

de travail. En région parisienne, par exemple, les employés des bureaux majoritairement situés à l'ouest de la capitale vivent à l'est ou au nord de l'agglomération et doivent la traverser matin et soir, aux mêmes heures évidemment. Les ouvrières qui viennent avant l'ouverture nettoyer les lieux de travail situés en centre-ville habitent très loin, au fin fond des banlieues populaires. Tous les jours, toute l'année, les trains de banlieue déversent, après les avoir transportés comme des harengs en caque, des millions d'employés des commerces, administrations, banques, assurances. Cette situation, déjà pénible



DELPHINE GOLDSZTEIN

en temps normal, est incompatible avec la nécessaire distanciation physique en temps de pandémie.

Pourtant les commentateurs désolés sur les difficultés des voyageurs de la ligne 13 du métro parisien, une de celles qui permettent aux habitants des grandes cités ouvrières de banlieue de venir gagner leur pain en centre-ville, sont risibles venant des tenants de l'ordre social. Dans une économie régie par le profit, l'urbanisme est dicté par le prix

du mètre carré et les opérations immobilières. Les travailleurs les plus mal lotis sont exilés dans les barres HLM à l'extérieur des métropoles. Ceux qui ont accédé à des emplois un peu plus sûrs vont encore plus loin, dans les cités pavillonnaires de grande banlieue. Et tous de venir le matin au centre et dans les quartiers de bureaux, ces paradis du profit, des spéculations immobilières et des grandes administrations qui ne peuvent vivre sans ces petites mains.

Quand bien même le gouvernement voudrait faire autre chose que se payer de mots, il n'a ni les trains, ni les bus, ni le personnel supplémentaire nécessaires pour faire voyager en sécurité des millions de travailleurs. En outre, il n'y a pas de masque, de gel, de pistes cyclables ou d'étalement des horaires de travail qui puissent venir à bout de cette absurdité, résultat de deux siècles de développement du capitalisme.

Paul Galois

Abattoirs : le virus prospère

Depuis le début de l'épidémie et dans plusieurs pays, les abattoirs semblent être des nids de développement de la maladie. En France, les 600 travailleurs d'un abattoir de volailles doivent subir un test après la maladie déclarée par quatre d'entre eux.

Aux États-Unis il y aurait 5000 cas parmi les travailleurs des abattoirs, au point que le gouvernement a pris des mesures pour que ces entreprises restent ouvertes. 85 cas sont recensés à l'abattoir Cedar Meats, en Australie. En Allemagne, 249 travailleurs d'un même abattoir ont été testés positifs.

Malgré les spécificités de chacun des cas et malgré aussi le fait que de nombreux autres lieux de travail peuvent être des clusters sans être signalés, la fréquence des cas de Covid-19 chez les travailleurs des

abattoirs découle de ce qui est commun à ces entreprises et à leurs conditions de travail.

Tout d'abord les abattoirs sont restés ouverts et c'est là que les travailleurs ont été infectés, même si, dans le cas allemand, des conditions de logement indignes auraient aussi joué leur rôle. Ensuite ces entreprises regroupent les travailleurs par centaines, voire par milliers. Enfin, les conditions mêmes du travail à la chaîne font qu'ils sont les uns sur les autres. Un médecin du travail américain, interrogé à ce propos,

a affirmé que les mesures de distanciation entre travailleurs des abattoirs dégraderaient fortement la rentabilité des entreprises. On ne peut pas être plus clair.

Ce qui est vrai de l'industrie de la viande l'est de toutes les grandes entreprises où la main-d'œuvre est nombreuse et concentrée, depuis les usines d'automobiles jusqu'aux chantiers navals en passant par le textile et les grands immeubles de bureaux. La concentration quotidienne de milliers de travailleurs des heures durant est un facteur évident de circulation du virus. Là où existent des mesures barrières, la course à la rentabilité les abolit rapidement. On peut donc craindre que des entreprises se transforment, comme certains abattoirs, en foyers épidémiques.

Cela souligne encore l'irresponsabilité du patronat qui exige qu'on mette « de la viande sur le pont » et celle du gouvernement qui prend les mesures pour l'y aider. Dans les entreprises et dans toute la société, il en

ira des protections contre le virus comme de toutes les protections au travail : elles dépendront en définitive du rapport de force entre les travailleurs et les employeurs.

P. G.

Bigard - Quimperlé : on n'est pas de la chair à profit !

Le groupe Bigard, propriétaire des marques Bigard, Charal et Socopa, produit 70% des steaks hachés vendus dans le pays. Il possède une cinquantaine d'établissements en France, dont 28 abattoirs, et emploie 12 000 salariés.

À l'usine Bigard de Quimperlé, dans le Finistère, où travaillent plus de 1000 ouvriers, les chaînes n'ont jamais cessé de tourner depuis le début de la crise sanitaire. La seule mesure prise au début de l'épidémie a été le décalage des horaires d'embauche, ce qui n'empêchait pas les ouvriers d'être côte à côte dans les vestiaires et sur les lignes.

Ce qui devait arriver arriva et le virus a fait son chemin parmi les salariés et leurs familles. Il y a eu ainsi jusqu'à 30 à 40% d'arrêts-maladie. La direction a alors embauché des intérimaires et certains de

ces travailleurs précaires, sous la pression, se sont retrouvés à travailler jusqu'à douze heures par jour !

Il a fallu attendre le mois d'avril pour que soient fournis à chaque salarié quatre masques en tissu, lavables à ses frais, et de qualité douteuse, avec des élastiques qui font mal aux oreilles. Il y a eu aussi l'installation de plaques de plexiglas... et un casse-croûte offert chaque vendredi.

L'avidité sans limite de Bigard et de ses acolytes les rend prêts à tous les tours de cochon pour maintenir leurs profits !

Correspondant LO



PATRICK DELA PIERRE POUR LINRS

Hôpitaux de Paris : revenir à l'anormal ? Non !

Les soignantes qui ont pris les transports en commun pour aller travailler au début du déconfinement, le 11 mai, n'ont pas été vraiment surprises d'emprunter des métros pour la plupart bondés.

Pas grand monde ne fait confiance aux promesses du gouvernement, des ministres ou du directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), Martin Hirsch.

Ce retour aux conditions habituelles de trajet a donné une signification très concrète à la crainte, jusqu'alors théorique, d'une deuxième vague d'épidémie, qui serait plus difficile à supporter que la première. « On ne va pas y échapper », entendait-on partout parmi le personnel.

Or, tout le monde est fatigué. « On est crevées, ça suffit ! ». Personne en tout

cas ne se sent capable de repartir comme en mars, avec les difficultés habituelles concernant les effectifs. Celles-ci réapparaissent rapidement.

En même temps, les soignantes qui reviennent d'un service Covid-19 et récupèrent leur ancienne spécialité éprouvent le soulagement de retrouver un terrain connu. S'ajoute à ce sentiment le fait que bien des salles ne sont pas pleines. L'affluence existe : à l'entrée de certaines consultations de l'hôpital de la Salpêtrière, les patients doivent faire la queue dehors, quelles que soient les

conditions météorologiques. Mais, pour le moment, cela ne va pas jusqu'à la crise.

Les cadres ont été bombardés de consignes par l'administration, pour éviter les couacs dans cette période de reprise. Ces recommandations ne sont pas fausses, mais leur rigueur contraste avec la période de l'épidémie où les soignantes étaient souvent livrées à elles-mêmes dans des conditions dangereuses. Il faut nettoyer les sièges de consultation après chaque patient, organiser la pause-repas des malades qui restent toute la journée dans des locaux inadaptés, etc. Tout cela ajoute du stress et alourdit la charge de travail, alors que les renforts en personnel ont disparu.

Les cadres les plus hargneuses sont sur le dos

du personnel à la moindre occasion. Et parfois, même pour les autres, l'hyper-rigueur tourne au ridicule. Dans un service de la Salpêtrière, les soignantes n'avaient pour déjeuner qu'une minuscule salle de pause privée d'aération ; elles auraient bien voulu pouvoir utiliser la salle de réunion, plus vaste, aérée et inutilisée depuis le début de l'épidémie. Aujourd'hui, alors que le service est revenu à une activité traditionnelle, la direction interdit aux soignantes de prendre leur pause ailleurs que dans cette salle de réunion !

Toutes ces contraintes et ces ratés rappellent à bien des soignantes ce que subissent leurs conjoints. « Ils essaient de faire passer leurs mauvais coups comme dans le privé », dit plus d'une.

Le comble a été atteint par Martin Hirsch dans sa lettre du 8 mai. Il propose que les soignantes qui ont une maison familiale au vert prêtent à ceux qui n'en ont pas, et s'inscrivent pour cela sur le service « Hoptisoins ». Mais, tant qu'à partager, pourquoi les plus riches qui ont des somptueuses villas aux quatre coins du pays ne les mettraient-ils pas à

la disposition des soignants qu'ils se sont contentés d'applaudir ? Ce dont les hospitaliers ont besoin, c'est de vrais salaires qui permettent à chacun de s'offrir un petit coin de verdure ou de partir où bon lui semble. Et ils n'ont pas eu besoin des sermons du directeur général pour que se crée entre eux une profonde solidarité contre l'épidémie.

Ainsi les soignants sortent stressés et épuisés de l'épreuve, mais ils craignent également beaucoup l'après Covid-19. Durant la crise, les moyens en personnel ont été importants et exempts des limites ordinaires, mais ils n'ont rien eu d'exceptionnel. Ils ont juste été suffisants pour prendre en charge les patients à l'hôpital. Ce qui a permis de tenir, c'est l'entraide et la coopération au sein de l'hôpital et entre hôpitaux ; c'est l'effacement de toute concurrence et de toute distance entre catégories et entre métiers dans le combat contre le virus. C'est ce sentiment qu'il faudra conserver et entretenir pour exiger tous ensemble les moyens humains et matériels nécessaires !

Correspondant LO



Cliniques Bordeaux – Nord-Aquitaine : l'État soigne les patrons

La crise du Covid-19 continue mais les actionnaires des cliniques du groupe Bordeaux-Nord Aquitaine ont déjà fait le calcul des pertes de chiffre d'affaires qu'elle leur aura occasionnées.

Ce groupe privé, qui détient six cliniques et un Ehpad dans l'agglomération bordelaise, donne à son personnel le chiffre alarmiste de 70% de baisse de chiffre d'affaires pendant le confinement, du fait du report des activités médicales en

dehors du Covid.

En réalité, les patrons pleurent la bouche pleine car l'État, dès les premiers jours de la crise sanitaire, a rassuré les actionnaires des établissements de santé privés en leur garantissant des ressources à hauteur de ce

qu'ils touchaient de la caisse d'assurance maladie l'an dernier. En effet, mis à part tous les à-côtés, tarifs hôteliers, dépassements d'honoraires et autres, qui restent à la charge du patient, l'essentiel des ressources de ces établissements provient du financement des soins par la Sécurité sociale. Et c'est cette manne qui leur est garantie.

Pour le groupe, cette

crise arrivait dans un ciel serein puisque, avant elle, les comptes étaient au vert. Pour la seule clinique Bordeaux-Nord, comptant 1100 salariés et 200 médecins, et qui est l'un des établissements les plus importants du groupe, la direction a annoncé 1,3 million d'euros de bénéfice pour 2019 et une hausse du chiffre d'affaires de 5%.

Au plus haut de la crise sanitaire, dans les cliniques et les secteurs qui n'étaient pas dédiés au Covid, les responsables ont poussé les soignants à prendre sur leurs jours de récupération ou de RTT pour se mettre en congé, se réservant de récupérer l'activité une fois le plus fort de la crise passé.

Le groupe a même mis une partie du personnel en chômage partiel, avec la complicité de l'État. Certes, les cliniques privées qui bénéficiaient déjà de la garantie du chiffre d'affaires apportée par la Sécurité sociale n'ont pas pu cumuler cet avantage financier considérable avec l'exonération de la part patronale sur le chômage partiel, mais

l'attitude du groupe n'en est pas moins choquante. Non seulement parce qu'il a mis en congé des personnels de santé en pleine période de lutte contre l'épidémie, mais parce que ces salariés ont perdu 16% de leur revenu, la direction refusant de compléter à 100% le salaire.

La direction générale du groupe a maintenant annoncé qu'il n'y aurait pas d'augmentation de salaire pour les soignants et a même proposé en pleine crise du Covid de mettre en place une prime d'assiduité, minable et conditionnelle, pour le personnel en logistique, un secteur qui comprend les agents de service, les ouvriers d'entretien et les agents de restauration.

Bien que les salariés de la clinique ne se soient pas ménagés pendant les semaines où la menace du Covid était partout, et bien qu'ils aient été exposés, quelle que soit leur fonction, les patrons ne lâchent rien. Pour ces capitalistes, la santé n'est rien d'autre qu'une machine à faire du « cash ».

Correspondant LO



Juin 2018, quand les grévistes dénonçaient les bas salaires.

RATP – ligne 13: les problèmes perdurent

Pour la direction de la RATP, le déconfinement devait être l'occasion de démontrer « l'excellence opérationnelle de la RATP ». Le moins que l'on puisse dire est que la démonstration n'a pas été réussie sur la ligne 13 du métro parisien le 11 mai.

Comme souvent sur cette ligne, un incident technique a fortement perturbé la circulation ce jour-là à 6 heures du matin, avec une longue attente pour les voyageurs, toujours très nombreux à cette heure-ci. Le résultat a été des rames bondées, car beaucoup de voyageurs étaient obligés de s'y entasser pour ne pas arriver trop en retard à leur travail.

Cette situation a mis en évidence le faux-semblant que représentent certaines mesures de sécurité prises par la RATP. Elle s'était vantée d'avoir fait coller plus d'un million de stickers pour maintenir les distances entre les voyageurs, qui n'ont bien sûr été d'aucune utilité dans les rames et sur les quais bondés.

La suite de la journée a été plus calme en ce qui concerne l'entassement des voyageurs, du fait de la fréquence élevée des métros, arrivée à 85 % du trafic normal. Mais cette fréquence soulève d'autres problèmes. Au terminus de la ligne, un employé de l'entreprise de nettoyage sous-traitante est chargé de désinfecter chaque cabine de conducteur avant que le métro reparte, d'autres

doivent nettoyer l'intérieur des rames. Mais en heure de pointe, quand les métros se succèdent avec quelques minutes d'écart, ils sont trop peu nombreux pour que tout puisse être nettoyé correctement.

Du côté des conducteurs, les masques sont rationnés à deux par jour. Chaque conducteur reçoit un paquet de 30 lingettes pour la semaine, ce qui ne lui permet même pas de disposer d'une nouvelle lingette chaque fois qu'il change de cabine de conduite. En heure de pointe, aucun temps supplémentaire n'est prévu pour permettre d'aller se laver les mains ou de nettoyer soi-même la cabine.

Certains conducteurs ont tout de même pris le temps qu'il fallait pour faire ce nettoyage avant de partir, sans d'ailleurs s'attirer la moindre remarque de la part des cadres présents, plutôt dans leurs petits souliers et soucieux que ça tourne. Mais il est probable que cette tolérance ne va pas durer et que, comme dans les autres entreprises, les impératifs de production reprennent bien vite le dessus.

Correspondant LO



Le 11 mai à 6h30 du matin, dans une rame de la ligne 13.

RATP BUS: déconfinement, l'envers du décor

Pour assurer le volet « transports » du déconfinement, la direction de la RATP doit jongler avec des problèmes qui la dépassent, notamment la liberté laissée aux patrons de déterminer chacun dans leur coin quand et combien de salariés devront prendre les transports. Mais elle aborde la situation comme n'importe quelle entreprise: il s'agit avant tout de relancer la production.

Les ouvriers des ateliers, un secteur touché par les baisses d'effectif et par la dégradation continue de l'état des véhicules, ont eu une semaine pour mettre le parc en situation de supporter la hausse du trafic. Le retour des prises de travail des conducteurs en dehors du dépôt et des services coupés par plusieurs heures de pause, augmentent l'occupation des terminus. Mais la direction, qui ne manque pas d'air, continue de préconiser que les travailleurs s'isolent pour prendre leurs pauses...

La direction maintient la distribution de lingettes et de masques aux conducteurs de bus, obtenue après

bien des protestations des travailleurs. Elle a même rendu le port du masque obligatoire, après avoir menacé de sanction des conducteurs qui venaient travailler avec leurs propres masques. Mais, concernant le respect des mesures barrières, la direction en est réduite à peu de choses. Les autocollants condamnant un siège sur deux ou les marquages au sol n'empêcheront pas ceux qui ont besoin d'aller travailler ou chercher leurs enfants de prendre le bus de toute façon. L'ouverture systématique des portes pour éviter l'usage du bouton d'arrêt apparaît bien dérisoire quand les bus sont bondés, tout comme les

annonces vocales sur le respect des mesures barrières.

La RATP fait grand cas de l'application quotidienne d'un nouveau procédé de désinfection par vaporisation, la « nébulisation ». Cependant, l'entreprise qui se charge de l'opération ne certifie son efficacité que sur les surfaces propres, alors que les bus ne seront nettoyés qu'une fois par semaine...

Comment vont réagir des passagers angoissés par l'insécurité de ces conditions de transport? La direction garantit que ce ne sera pas aux chauffeurs de se charger du respect des obligations de port du masque ou de la distanciation, mais cela ne règle pas le problème. Les dirigeants de l'entreprise se disent prêts à fermer certaines lignes. On est en tout cas bien loin des discours rassurants sur la rigueur et le haut niveau de préparation du déconfinement.

Correspondant LO

TNT – Tremblay-en-France: les travailleurs se mobilisent

À l'agence de Tremblay-en-France, des travailleurs de l'entreprise de transport de paquets TNT se sont mobilisés mercredi 6 mai dans le cadre d'un appel national pour réclamer la prime liée à la pandémie de Covid-19.

La direction refusant de donner cette prime, des salariés ont débrayé quelques heures par équipe. Ils réclament le versement de la prime à tous les collègues, en chômage partiel, en arrêt maladie ou au travail, conscients qu'ils sont tous dans la même galère face aux actionnaires du groupe FedEx dont fait partie TNT.

À la place de la prime, la direction ose leur proposer un t-shirt avec leur propre photo! Mais le mépris ne s'arrête pas là. Pour justifier son refus, la direction se défait de ceux

qui ont travaillé pendant le confinement étaient volontaires.

Les raisons d'être en colère ne manquent pas. Au début du confinement, la direction a contraint certains collègues, qu'elle a jugés à risque, à se mettre en arrêt de travail.

Résultat, pour certains d'entre-eux la paie a été dérisoire à cause des retards importants de versement de la Sécurité sociale. L'une d'elles a touché à peine plus de 300 euros, la direction refusant de faire l'avance du salaire pour l'ensemble des travailleurs concernés.



À cela s'ajoutent les inquiétudes après la mort fin mars d'un collègue intérimaire du site FedEx de Roissy, touché par le

virus. En effet, les travailleurs du site de Tremblay n'ont même pas été avertis quand un de leurs collègues est tombé malade.

Les travailleurs de TNT sont décidés à se mobiliser à nouveau pour obtenir la prime pour tous.

Correspondant LO

PSA : redécouverte du travail à domicile

« À chaque crise, il y a des opportunités à saisir », c'est de cette manière que le DRH de PSA a lancé son projet, qui est selon lui une révolution dans l'organisation du travail pour ceux qui opèrent devant un ordinateur.

Désormais, PSA voudrait imposer au salarié de travailler à son domicile en moyenne quatre jours sur cinq. Un certain nombre d'autres grandes entreprises (banques, assurances) regardent du côté de ce projet PSA, tant il paraît intéressant du point de vue du patronat.

Durant deux mois, des dizaines de milliers de salariés sont restés confinés à leur domicile et ont continué à travailler à distance, par nécessité. PSA envisage de continuer à faire de cette organisation du travail la norme parce qu'elle sert les intérêts des actionnaires. Car cette idée permettrait des gains financiers

gigantesques en matière d'immobilier, et donc aussi en matière d'impôts fonciers. Plus besoin de grandes tours de bureaux si les 4/5^e des salariés travaillent chez eux. Plus besoin d'un espace de restauration qui ne sert que deux heures par jour. Sans parler des économies énormes sur les frais de fonctionnement des bâtiments, chauffage, climatisation, entretien, ménage.

Par contre, pour les salariés, le projet de PSA est en quelque sorte un retour au travail à domicile comme l'ont connu les générations lointaines de travailleurs. Et plus dangereux, il peut casser les liens collectifs que les salariés créent

naturellement entre eux en travaillant sur un même site. Il peut aggraver l'individualisation du travail, le danger que le salarié, chez lui, devant son ordinateur, se retrouve seul face à son supérieur hiérarchique.

Évidemment, PSA met en avant des arguments qui peuvent toucher bien des travailleurs. Le télétravail permet d'économiser le temps de transport et peut ainsi offrir un meilleur confort pour le salarié. Mais s'il est vrai que deux ou trois heures de transport peuvent disparaître, il est également certain que la pression à la rentabilité sur le salarié va s'accroître. La hiérarchie saura utiliser ce gain de temps pour faire pression, pour faire finir dans les temps le travail demandé. Certains travailleurs, entre autres ceux qui habitent en pavillon dans



un cadre confortable et agréable, seront peut-être plus enclins au début à être d'accord avec ce système. Mais tous ne sont pas logés à la même enseigne. Ceux qui vivent dans des logements plus petits, dans des immeubles moins bien isolés, subiront autrement ce télétravail. Car le système de PSA prévoit que l'on passe à quatre jours sur cinq, durant sept à huit heures par jour, coïncé à domicile.

À partir du moment où

les patrons sont à l'origine de cette proposition, il n'y a rien de bon à en attendre. Ils ne peuvent envisager de l'utiliser qu'en fonction de leurs intérêts et donc contre ceux des travailleurs. Tant que ce sont les capitalistes qui dirigent la société, ils agiront dans ce sens. Quant aux travailleurs, leur intérêt est d'opposer leur solidarité à cette domination. À distance ou pas, c'est toujours l'exploitation qu'il faut combattre.

Correspondant LO

PSA - Mulhouse : la sécurité n'est pas la priorité du patron

Alors que des ateliers de l'usine PSA - Mulhouse ont repris le travail depuis plusieurs jours, c'est le 18 mai qu'est prévu le redémarrage de la ligne de montage.

Dans ses annonces, la direction avance assez prudemment : cela se fera sur la base du volontariat, avec une seule équipe de doublage au lieu des deux habituelles, et des semaines de travail de trois jours. Quant à la production de voitures, elle devrait être au départ réduite de 25 %.

Mais l'idée de travailler sur une ligne de montage avec masque, lunettes, visière et gants, qui plus est

dans une des villes les plus touchées du pays par le virus, ne donne pas très envie. Et à quelques jours de la reprise, la direction devait admettre que sur un effectif nécessaire de 400 salariés pour le seul secteur du Montage, il lui manquait toujours 160 volontaires.

Au-delà de cette reprise progressive, la direction ne cache pas sa volonté de retrouver très rapidement des volumes de production

identiques à ceux d'avant le confinement, notamment à la Fonderie ou à la Forge, qui produisent des pièces pour d'autres usines de PSA ou d'autres constructeurs.

Au Montage, si une baisse de production est prévue à plus long terme, la direction annonce déjà qu'elle veut en profiter pour supprimer des postes de travail. D'ailleurs elle commence à le faire, en refusant pour la reprise de rappeler les 270 intérimaires encore sous contrat.

En fait, quand elle prétend que la sécurité des

travailleurs est sa première priorité, toutes ses décisions montrent le contraire ! Des travailleurs avaient d'ailleurs pu en faire l'expérience avant le confinement. L'annonce qu'un ouvrier atteint par le virus était en réanimation avait fait naître une forte inquiétude au Montage. Et à l'époque, au lieu de faire tout le nécessaire pour assurer la sécurité des salariés, la direction faisait le choix de menacer les ouvriers qui exerçaient leur droit de retrait.

Au moment où les

salariés apprennent que la reprise du travail est proche, l'annonce du décès de cet ouvrier à l'hôpital provoque de nouvelles réactions d'inquiétude pour la suite. Comment imaginer pouvoir être en sécurité sur une ligne de montage où des centaines d'ouvriers travaillent côte à côte ?

Les travailleurs ne devront compter que sur eux-mêmes et sur leur solidarité pour se protéger et protéger leurs proches.

Correspondant LO

Renault - Cléon : une reprise... pas si simple !

C'est deux semaines avant le déconfinement, c'est-à-dire vers le lundi 27 avril, qu'une partie de la production a repris à l'usine Renault de Cléon, près de Rouen.

La direction voulait absolument un redémarrage rapide des ateliers de production et de montage du moteur F, car la Russie et le Brésil en commandaient, disait-elle. Devoir reprendre comme s'il ne s'était rien passé, du jour au lendemain, avec un masque huit heures par jour sur le visage, sans pouvoir manger, sans café, etc., était incompréhensible et même insupportable pour les travailleurs.

Face au mécontentement qui montait, pour faire accepter cette reprise anticipée, la direction a facilement reculé sur la demande

des salariés de ne travailler que six heures par jour pour pouvoir au moins manger tranquillement à la maison.

Jour après jour, d'autres secteurs de production ont alors redémarré. L'effectif, de près de 1 500 travailleurs le lundi 4 mai, était à nouveau quasiment complet le 11 mai, avec environ 2 000 salariés en production.

La direction a mis en place le minimum de mesures sanitaires avec comme seul objectif, évidemment, la reprise complète de l'activité le plus vite possible. Elle discute volontiers durant des heures avec

les organisations syndicales sur de nombreux détails, du moment que son plan de reprise avance.

Les secteurs de production et de montage du moteur électrique ont repris pleinement du jour au lendemain. Même chose pour le moteur M, mais avec un ralentissement très net le lundi 11 mai, le tribunal du Havre ayant imposé l'arrêt de l'usine de Sandouville pour lequel ce moteur est produit.

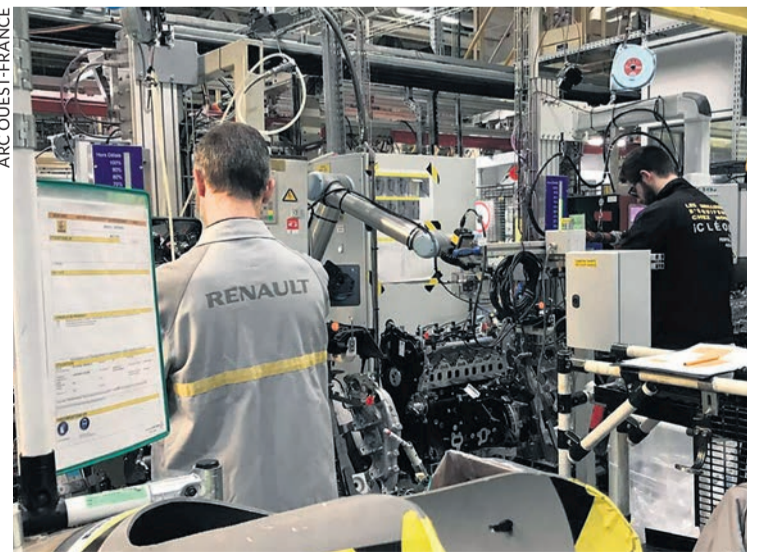
Cette fermeture imposée est très bien vue par les travailleurs de Renault - Cléon. Beaucoup de travailleurs l'expriment : « Cela fait du bien de voir la direction obligée de reculer et se prendre une bonne claque. »

Manifestement, la

direction de Cléon voudrait que tous les travailleurs reprennent maintenant rapidement les huit heures de travail habituelles. Cela fait

beaucoup discuter dans les ateliers. Il n'est pas dit que cela passera comme une lettre à la poste !

Correspondant LO



Renault - Le Mans: mesures sanitaires et flicage

Arrêtée depuis la mi-mars, la production de l'usine Renault du Mans a repris partiellement depuis trois semaines sans attendre la fin du confinement, malgré les risques de propagation du virus que cela pouvait entraîner. Et on ne peut pas dire que produire des châssis d'automobiles était une priorité pour l'ensemble de la société!

La semaine du 11 mai, la très grande majorité des 1000 ouvriers de production ont repris le travail ainsi que plusieurs dizaines d'intérimaires. Mais l'ambiance et les conditions de travail sont bien différentes d'avant la fermeture. En effet, les mesures sanitaires prises ont de fait supprimé bien des petits espaces de liberté dans la journée de travail et la direction en a profité pour renforcer la surveillance.

Les heures d'arrivée et de départ de l'usine des équipes en 2 x 8, sont maintenant réglementées, en vagues successives, décalées de 10 minutes chacune. Dès

l'entrée, les chefs distribuent les masques pour la journée, au nombre de deux par travailleur, et des caméras thermiques leur prennent la température.

Une fois à l'intérieur, des superviseurs, nommés par la direction, surveillent l'arrivée aux vestiaires, notent les noms de ceux qui rentrent et vérifient qu'ils sont dans la bonne vague, qu'ils portent bien le masque, que les fléchages sont pris dans le bon sens et que le mètre de distanciation est bien respecté. Connaissant la direction, elle pourrait bien tenter de leur faire jouer le rôle d'une police intérieure.

De plus, la cantine est fermée, la pause repas étant maintenant décalée en fin de poste, après le travail. Seules restent les pauses, échelonnées pour éviter les regroupements. Les machines à café ont été enlevées et dans les salles de repos, des plaques en plexiglas séparent les places aux tables.

À cela, s'ajoute la pénibilité du port du masque toute la journée qui rend la respiration plus difficile et qui, avec la chaleur, crée des irritations. Et impossible de se détendre à la fin de la journée de travail en prenant une bonne douche, car celles-ci sont fermées.

La plupart de ces mesures sanitaires sont certes nécessaires pour diminuer le risque de contamination; que la direction les ait prises est la moindre des choses. D'ailleurs bien des travailleurs ne reviendraient pas à l'usine si elles n'existaient pas. Reste qu'elles rendent le travail plus pénible, accentuent le sentiment de surveillance policière et diminuent les possibilités d'échanges entre ouvriers. En fait la direction compte bien, non seulement limiter la propagation du virus mais aussi toute envie de manifestation collective de mécontentement de la part des

travailleurs car il est devenu impossible de discuter à plusieurs dans les vestiaires en début ou fin de poste, à la pause et à la cantine!

Pourtant des choses à discuter, il y en a! La direction a continué ses mauvais coups pendant le confinement. Avec l'accord central de « gestion de crise » signé en avril dernier, Renault a volé plus d'une semaine de congé pour financer le paiement du chômage partiel à 100%. La direction pourra

aussi dorénavant imposer des semaines de six jours sur sept, trois semaines par mois et pourra limiter les congés d'été à douze jours consécutifs. Elle compte bien faire rattraper le manque à gagner du confinement.

Malgré ces conditions plus difficiles, qu'elle soit assurée que les travailleurs sauront s'adapter et trouveront les moyens de discuter entre eux de leurs revendications face à ses attaques.

Correspondant LO

Rattrapage de la production perdue...



Qui dit nettoyage régulier dit personnel en plus

Limitier le virus imposerait des nettoyages fréquents des vestiaires et des sanitaires. Les camarades du nettoyage ne sont pas plus nombreux qu'avant, donc pas assez: ils l'ont dénoncé en

débrayant.

Et aux horaires où aucun service de ménage n'a été prévu, (nuit, VSD...) les vestiaires sont autonettoyants?

Bulletin d'entreprise Renault Flins du 11 mai.

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal mai 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal. Ville

Ci-joint la somme de : Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Europe : le patronat veut la relance des profits

Les patrons des trois plus grandes organisations patronales européennes, celles d'Allemagne, de France et d'Italie, exhortent les gouvernements et les institutions européennes à mettre en place un plan de relance d'un montant pouvant aller jusqu'à 5% du PIB dans la plupart des pays.

Dès le 17 mars, la Banque centrale européenne avait déjà décidé d'un plan de rachat des dettes contractées par les États européens et les entreprises à hauteur de 750 milliards d'euros. Le remboursement de ces dettes est ainsi garanti par la Banque centrale quelle que soit la situation de chaque pays ou des entreprises concernées. Puis

l'Union européenne avait lancé un plan à hauteur de 500 milliards d'euros qui prévoit aussi bien des prêts aux entreprises que des aides aux États, pour financer le chômage partiel des entreprises privées. Le plan de relance demandé par les patrons est déjà en discussion. Il doit porter sur 1 000 milliards d'euros.

Tous les États européens

sont d'accord pour que des milliards soient ainsi mis à disposition des patrons. Ils s'ajoutent aux aides définies dans chaque pays pour soutenir telle ou telle branche de capitalistes.

Les États membres de l'Union européenne sont bien moins d'accord s'agissant de la répartition de ces sommes, de la part à laquelle chacun aura droit, et de la nature de cette aide, subventions ou prêts. Quant au financement de ce plan, les États les plus riches ne veulent pas payer pour les plus pauvres. Cette polémique est popularisée sous

une forme bien hypocrite. Il y aurait l'Europe des « frugaux », les États prétendument mieux gérés et plus productifs, face aux autres qui seraient dispendieux. En réalité l'État allemand engage des sommes bien plus importantes pour aider ses propres capitalistes que l'Italie par exemple, tout simplement parce qu'il en a bien plus les moyens.

Dans ce contexte, les représentants des patrons des trois grands pays européens ne font rien d'autre que demander un plan de plus grande ampleur. Ils plaident pour des subventions aux

États les plus en difficulté, plutôt que des prêts, et ne voient pas d'inconvénient à un creusement des déficits publics à condition qu'ils en bénéficient.

L'alliance momentanée et mise en scène de ces trois confédérations patronales vise à pousser les États à desserrer encore plus les cordons de la bourse au profit du patronat, bien conscients que les profits seront pour celui-ci et que ce sont les travailleurs et les couches populaires qui devront payer.

Inès Rabah

Denrées agricoles : le nombre d'affamés s'accroît

Le Programme alimentaire mondial sonne l'alarme devant le risque que le coronavirus provoque le doublement du nombre de personnes au bord de la famine. Année après année, 800 millions de personnes sont sous-alimentées dans le monde.

La FAO affirme que « le niveau des stocks mondiaux de céréales est encore bon et les prévisions sur les récoltes du blé et les principales cultures sont positives pour 2020 ». Ce n'est pas le manque de céréales essentielles à la survie de la population qui est à l'origine de l'aggravation de la catastrophe. Il y a bien sûr la perte de revenus de millions d'hommes et femmes qui survivent tant bien que mal de petits boulots pourtant indispensables. Mais les populations font aussi face à une augmentation des prix du riz, du mil et d'autres produits. Ces augmentations ont des conséquences sur les

classes populaires de tous les pays, mais ont des effets décuplés dans les plus pauvres. Or ces hausses de prix ne sont que dans une faible mesure liées à une baisse de la production. Le blocage des chaînes logistiques, l'arrêt du transport par avion, les difficultés pour décharger dans les ports, la fermeture de frontières, toutes conséquences du confinement, entraînent une réduction des approvisionnements en céréales ou en semences et engrais livrés par des multinationales, et font augmenter les prix.

Une grande partie des États dans le monde

dépendent de l'importation de céréales ou de produits nécessaires à l'agriculture. Mais plusieurs pays ont annoncé réduire leurs exportations de céréales, comme la Russie avec le blé et le maïs ou le Vietnam avec le riz, en partie par crainte d'une baisse des récoltes et en partie pour faire monter les cours. Des pays comme l'Égypte qui dépendent des importations pour la survie de leur population ont aussi importé massivement du blé pour se prémunir d'une pénurie, et ces deux mouvements font monter les prix. Dans un contexte où aucune des causes chroniques de cette hausse n'a disparu, telles que les guerres, les catastrophes naturelles, l'organisation globale de l'agriculture avec le pillage des terres agricoles pour les troupeaux

ou les biocarburants, la crise du coronavirus est un facteur d'aggravation.

Le fait qu'un petit nombre de pays fournissent les céréales au reste du monde pourrait ne pas être un handicap si l'ensemble

du système de production alimentaire était planifié et basé sur la collaboration à l'échelle du monde, mais il devient une source de désolation dans le système capitaliste.

I. R.

1929? 1945?



Non, 2020

États-unis : des meurtriers racistes couverts par les autorités

Il aura fallu plus de deux mois, et surtout qu'une vidéo du crime soit rendue publique, pour que la justice américaine inculpe et arrête deux hommes blancs pour le meurtre gratuit d'un Noir, en plein jour dans l'État de Géorgie.



Manifestants réclamant justice pour Ahmaud Arbery.

Le 23 février, Ahmaud Arbery, qui effectuait un jogging sur une route de campagne, a été pris à partie par un père et son fils qui sont sortis de leur véhicule et lui ont tiré dessus. Non loin, un automobiliste a filmé la scène avec son téléphone. Mais ni la police locale ni le procureur du comté n'ont cherché de témoin de cet assassinat.

Au contraire, le procureur a donné comme instruction aux enquêteurs, qui de toute façon ne voulaient pas rechercher les coupables, de ne pas procéder à des arrestations. Successivement, deux autres procureurs des comtés voisins, à qui le dossier avait été transmis, ont eu la même attitude.

Ce n'est pas étonnant car l'un des deux meurtriers a travaillé pendant 37 ans dans la police locale, puis au bureau du procureur de ce

comté.

Le 5 mai seulement, lorsqu'une vidéo accablante a circulé largement, les autorités se sont senties obligées d'agir par l'intermédiaire d'un quatrième procureur et du gouverneur de Géorgie. Deux jours plus tard l'enquête était bouclée et les deux meurtriers arrêtés... 74 jours après leur crime.

Ces deux hommes ont justifié leur acte en expliquant qu'ils cherchaient un cambrioleur, qui à leurs yeux de racistes était donc un Noir.

Aux États-Unis, il n'est pas rare que les auteurs de meurtres racistes soient couverts par la justice. Parmi les cas ayant fait grand bruit ces dernières années, il y a celui du policier blanc Wilson qui avait tué le Noir Michael Brown à Ferguson, dans le Missouri, en 2014, dont le procès n'a jamais eu lieu. Cette injustice flagrante

avait déclenché une vague de manifestations contre le racisme institutionnel et avait débouché sur la création du mouvement « Black lives matter », les vies des Noirs comptent.

Il est certain qu'en général la police et la justice ne traitent pas du tout de la même façon le crime d'un Noir commis sur un Blanc que celui d'un Blanc dont un Noir est victime. Les prisons américaines sont bien plus remplies de jeunes Noirs pauvres que de racistes criminels.

Trois cents ans d'esclavage et un siècle de ségrégation officielle, même courageusement combattue par une génération mobilisée il y a cinquante ans, ont laissé en héritage ce poison qui fait d'une partie des exploités des parias que l'on peut abattre presque impunément.

Lucien Détroit